



**Bulletin du WRM**  
Mouvement Mondial pour les Forêts  
Nro. 228 – Janvier 2017

**Accord de Paris sur les changements climatiques:  
Promouvoir les plantations d'arbres et ouvrir le marché du  
carbone de l'ONU à REDD +**



**NOTRE OPINION**

- **L'Accord de Paris sur le changement climatique encourage la plantation d'arbres et réduit les forêts à des entrepôts de carbone commercialisable** p. 3

**ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES:  
PROMOUVOIR LES PLANTATIONS D'ARBRES ET OUVRIR LE MARCHÉ  
DU CARBONE DE L'ONU A REDD +**

- **L'Accord de Paris mine la campagne mondiale pour laisser le pétrole dans le sous-sol** p. 7
- **L'Accord de Paris promeuve l'expansion des plantations industrielles d'arbres au plan international** p. 11
- **Quelques-unes des principales initiatives d'expansion des plantations industrielles d'arbres en Amérique latine, en Afrique et en Asie** p. 15
- **L'Accord de Paris sauvera-t-il les forêts ?** p. 21
- **La mention de REDD+ dans l'Accord de Paris assure le financement de l'industrie de la conservation, tandis que le déboisement à grande échelle progresse sans encombre** p. 25
- **Le projet de plantation d'arbres d'Ibi-Batéké en RDC : où est le succès tant vanté ?** p. 28



## LES ACTIONS EN COURS

- **Belgique: le Mouvement pour la libération des champs prend des mesures contre les arbres GM** p. 33
- **Brésil : des terres pour produire des vivres et non de la pâte pour l'exportation** p. 34
- **Chile: Les organisations chiliennes demandent la fin de la politique nationale et des instruments qui ont été créés pour favoriser le développement des plantations d'arbres à l'occasion de la nouvelle vague de feux de forêt** p. 34
- **Campagne de signatures : Un appelle à la FAO qu'elle doit changer d'urgence sa définition de forêt, afin que l'industrie ne puisse plus s'en servir pour affirmer que ses plantations en régime de monoculture sont des forêts.** p. 34

## RECOMMANDATIONS

- **Déclaration internationale : Nos terres valent plus que du carbone** p. 35
- **Déclaration internationale : Déclaration de Marrakech contre le sommet des fausses solutions et pour un avenir juste et durable pour tous les peuples** p. 35
- **Déclaration internationale : la bioénergie à grande échelle doit être exclue de la définition d'énergie renouvelable. Février 2016** p. 35
- **Rapport : 'Refroidir la planète : les communautés en première ligne mènent la lutte. Témoignages de la Convergence globale des luttes pour la terre et l'eau'** p. 36

### Publications du WRM

- **Rapport : 'Industrial Tree Plantations Invading Eastern and Southern Africa' (disponible en anglais, le rapport sera bientôt publié aussi en portugais et en swahili).** p. 36
- **Document d'information : 'Impactos en el agua de las plantaciones industriales de árboles' (disponible seulement en espagnol).** p. 36



## NOTRE OPINION



### **L'Accord de Paris sur le changement climatique encourage la plantation d'arbres et réduit les forêts à des entrepôts de carbone commercialisable**

La 22<sup>e</sup> réunion annuelle de l'ONU sur le climat est passée presque inaperçue en 2016. Les gouvernements y ont célébré la ratification de l'Accord de Paris sur le changement climatique, adopté à la conférence sur le climat de 2015. En 1997, après avoir insisté pour que le commerce du carbone en fasse partie du Protocole de Kyoto, premier accord de l'ONU sur le climat qui fixait des limites obligatoires aux pays industrialisés, le gouvernement des États-Unis ne le ratifia pas. Il ne le ratifia jamais, mais le commerce du carbone y est resté. Et il est devenu un moyen de détourner l'attention d'une tâche urgente pour les gouvernements qui participent aux conférences climatiques de l'ONU, avant que le dernier baril de pétrole et la dernière tonne de charbon n'aient été extraits et brûlés. La possibilité de laisser les hydrocarbures sous terre n'a jamais été discutée dans les réunions climatiques de l'ONU, comme l'explique le premier article du présent bulletin, 'L'Accord de Paris mine la campagne mondiale pour laisser le pétrole dans le sous-sol'.

L'idée de remplacer la réduction par la compensation est prédominante aussi dans l'Accord de Paris. Au lieu de formuler un plan clair pour éliminer progressivement la consommation de combustibles fossiles, les gouvernements sont convenus tout simplement de « *parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle* ». Donc, les entreprises peuvent continuer à brûler des combustibles fossiles pourvu qu'elles paient quelqu'un pour qu'il plante des arbres, évite que les forêts soient coupées ou réduise les émissions dues à la production agricole. Tout en étant sans doute convenable pour l'industrie pétrolière et pour les entreprises dont les bénéfices dépendent de la disponibilité de pétrole et de houille bon marché, cela représente un grave danger pour les paysans et les peuples indigènes pour lesquels la forêt est leur foyer. Pourquoi ? Parce que ce que les grandes entreprises veulent maintenant utiliser comme des 'forêts à carbone', ce sont les terres dont dépendent les familles paysannes et les forêts que les peuples indigènes ont protégées pendant des générations. L'Accord de Paris sur le changement climatique associe des initiatives de type REDD+ et 'déboisement zéro net' à l'agriculture industrielle et aux plantations industrielles d'arbres. La pression sur les terres arables et les forêts ne pourra qu'augmenter une fois que l'Accord de Paris sera pleinement mis en pratique. (2)



Une tendance qui contribue à expliquer pourquoi les négociations pour laisser le pétrole et le charbon sous terre ne figurent pas à l'ordre du jour des négociations de l'ONU sur le climat est la présence grandissante des intérêts des transnationales dans ces réunions. Depuis des années, les entreprises des industries pétrolières, houillères, alimentaires et financières organisent des activités parallèles à des endroits proches des conférences de l'ONU, et leurs associations industrielles sont toujours présentes dans les halls des salles de réunion. Un journal a mentionné « la participation sans précédent des intérêts des entreprises qui ont lutté dans le monde entier contre les actions pour le climat » à la conférence de l'ONU au Maroc en 2016. L'intérêt fondamental de ces entreprises est d'extraire et de brûler autant de combustibles fossiles que possible. (3) Quelque temps plus tôt en 2016, les gouvernements des pays industrialisés s'étaient opposés à l'idée de restreindre la présence des transnationales pétrolières dans les réunions climatiques de l'ONU, en disant qu'à leur avis le concept de « conflit d'intérêts » était trop difficile à définir. Les représentants du gouvernement australien, par exemple, ont dit qu'il n'y avait « pas d'idée claire de ce qu'est un conflit d'intérêts, et [que] cela signifie des choses différentes suivant les personnes ». Ils ont affirmé que, par conséquent, il fallait assumer qu'il n'y avait pas de risque de « conflit d'intérêts » dans l'assistance aux réunions de l'ONU sur le climat des représentants des entreprises dont les activités consistent à vendre du pétrole et du charbon. Donc, au Maroc, les associations qui représentent des transnationales pétrolières comme ExxonMobil, Chevron, Peabody, BP, Shell, Rio Tinto, etc. ont eu des entretiens privés avec les représentants des gouvernements dont la tâche était de négocier des mesures pour mettre fin à la consommation des combustibles fossiles. C'est grâce à l'extraction et le traitement des combustibles fossiles que ces mêmes entreprises figurent parmi les plus puissantes du monde. Les représentants des pays industrialisés qui ont du mal à comprendre ce que veut dire « conflit d'intérêts » auraient dû parler avec leurs collègues présents à la 7<sup>e</sup> conférence de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, qui eut lieu en Inde, sur leurs expériences en matière de « conflit d'intérêts » et sur l'interférence du lobby du tabac pour éviter que les gouvernements prennent des mesures contre le tabagisme. Ils auraient peut-être compris que les sociétés pétrolières et houillères qui se présentent comme partenaires dans la lutte contre le changement climatique sont en train d'appliquer une vieille stratégie que l'industrie du tabac a utilisée à maintes reprises. Les transnationales pétrolières et houillères qui assistent aux conférences de l'ONU sur le climat vont toujours se battre pour leurs bénéfices, et non pour pousser les gouvernements à prendre des mesures pour cesser dès que possible de brûler du pétrole, du charbon et du gaz naturel. (4)

Mais les industries pétrolière et houillère ne sont pas les seules à avoir inscrit sur leurs agendas les réunions climatiques de l'ONU. Les sociétés de plantation, les transnationales du secteur alimentaire et l'industrie de la conservation prennent part régulièrement à ces réunions depuis des années. Elles ont l'espoir que l'Accord de Paris augmentera la demande mondiale des crédits carbone générés par des projets censés réduire les émissions dues au déboisement, au profit de leurs affaires.

En 2007, les gouvernements ont introduit le système REDD dans les pourparlers de l'ONU sur le climat en tant que nouveau moyen de sauver les forêts. Depuis, les industries des plantations, de l'alimentation et de la conservation se sont efforcées d'établir l'idée – dans les négociations climatiques de l'ONU mais aussi à l'extérieur – qu'en payant pour la réduction des émissions dues au déboisement ou pour la plantation



d'arbres on contribue à s'attaquer au changement climatique. De nombreuses initiatives ont été mises en œuvre à partir de la supposition que le paiement pour le stockage de carbone dans les arbres réduira les émissions dues à l'exploitation des terres. Bien que la réalité des dix dernières années ait montré que REDD et d'autres initiatives semblables pour le secteur agricole sont des solutions fausses qui ne réussissent pas à freiner la destruction des forêts tout en accusant du déboisement l'agriculture paysanne et la culture itinérante, les banques régionales de développement et les gouvernements des pays industrialisés continuent de financer les projets REDD des grandes entreprises. (5)

Dans la Stratégie de la Banque africaine de développement pour la transformation de l'agriculture en Afrique 2016 – 2025, par exemple, le mot 'agro-écologie' ne figure même pas une fois. En revanche, le document contient 12 mentions importantes de l'agriculture 'intelligente vis-à-vis du climat', un concept douteux qui vise surtout à accroître le contrôle de l'industrie des produits agrochimiques et des semences sur l'agriculture à petite échelle. Cette stratégie de la BAfD encourage aussi le commerce du carbone. Le document parle de promouvoir la « croissance verte » et d'investir, entre autres, dans « l'agriculture à grande échelle, durable et intelligente vis-à-vis du climat ». La Banque propose des investissements « en partenariat » avec des fonds du secteur privé, comme le Livelihoods Fund for Family Farming (auquel participent des investisseurs tels que Danone et Mars), le Fonds Moringa (dont la Banque Rothschild est un des fondateurs), ou l'Althelia Climate Fund. Le prochain rapport des organisations Counter Balance et Re:Common, *'The Kasigau Corridor REDD+ Project : a crash dive for Althelia Climate Fund'*, révèle ce que ce fonds représente pour les communautés locales : les injustices historiques dans l'allocation de terres se sont aggravées et ceux qui ont été touchés le plus durement par les restrictions imposées par le projet REDD+ sont, dans le meilleur des cas, très peu avantagés par le projet. (6)

« Que signifie l'Accord de Paris de l'ONU pour les forêts et les peuples forestiers ? » Telle est la question centrale de tous les articles du présent bulletin. L'un d'eux analyse pourquoi, alors que chaque année on parle davantage sur l'urgence de faire quelque chose pour contrôler le changement climatique, les mots 'combustible fossile', 'pétrole' ou 'charbon' ne figurent même pas une fois dans l'Accord de Paris. Les deux articles suivants portent sur l'inclusion des forêts et sur ceux qui vont tirer profit des initiatives concernant l'inclusion explicite du système REDD dans l'Accord de Paris. Deux autres articles parlent de l'étiquetage erroné des plantations en tant que forêts et de la promotion des plantations industrielles qui découle de l'Accord de Paris. Finalement, le projet de plantation d'arbres d'Ibi Batéké en République démocratique du Congo fait le rapprochement entre le mécanisme d'échange d'émissions du Protocole de Kyoto, le Mécanisme de développement propre, et l'Accord de Paris. Avant même que le premier arbre ne soit planté, ce projet était présenté comme un succès sans l'avoir jamais été.

Il semble presque indubitable que l'Accord de Paris sur le changement climatique n'apportera rien de bon aux forêts ou aux communautés et peuples autochtones pour lesquels les forêts sont non seulement la source de leur subsistance mais leur foyer physique, culturel et spirituel. Leur lutte pour défendre les forêts et pour un mode de vie qui accorde à la forêt une valeur bien supérieure au prix du carbone que REDD+ leur a assigné est plus importante que jamais. En ignorant les preuves évidentes que les plantations industrielles d'arbres posent d'énormes problèmes aux communautés locales et ne sont pas la solution de la crise climatique, l'Accord de Paris a donné aussi un



nouvel élan aux plantations d'arbres en régime de monoculture. Dans les années à venir il sera très important d'intensifier la résistance contre les plans d'expansion massive des plantations industrielles d'arbres, prétendument justifiées par leur contribution à la lutte contre le changement climatique. C'est aussi la raison pour laquelle nous devons continuer à exiger de la FAO qu'elle corrige sa définition erronée de forêt. Nous vous prions de souscrire la lettre où nous rappelons à la FAO, une fois de plus, que les plantations ne sont pas des forêts et qu'elle doit revoir d'urgence cette définition. (7)

Nous vous en souhaitons une bonne lecture !

- (1) Vous trouverez davantage d'information à ce sujet dans la publication du WRM '*Le commerce des services écosystémiques : quand le paiement pour services environnementaux équivaut à l'autorisation de détruire*', <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/le-commerce-des-services-ecosystemiques-quand-le-paiement-pour-services-environnementaux-equivaut-a-lautorisation-de-detruire/>
- (2) La plantation d'arbres suffisants pour absorber et stocker le carbone conformément à l'objectif de 2°C de l'Accord de Paris nécessiterait probablement environ 10 millions de kilomètres<sup>2</sup> de terres d'ici la fin du siècle. C'est une zone de la taille du Sahara ou des États-Unis. Voir par exemple Smith 2015: [Http://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2870.html](http://www.nature.com/nclimate/journal/vaop/ncurrent/full/nclimate2870.html) Williamson 2016: <http://www.nature.com/news/emissions-reduction-scrutinize-CO2-removal-methods-1.19318>
- (3) Voir l'article du journal The Guardian du 6 novembre 2016, *Marrakech climate talks : giving the fossil fuel lobby a seat at the table*, <https://www.theguardian.com/environment/2016/nov/07/marrakech-climate-talks-giving-the-fossil-fuel-lobby-a-seat-at-the-table>, et le rapport de Corporate Accountability International, '*Unconvered: Fossil Fuel Industry Has Back-Door Access to U.N. Climate Talks*', <https://www.stopcorporateabuse.org/blog/uncovered-fossil-fuel-industry-has-back-door-access-un-climate-talks>.
- (4) Le rapport de l'OMS '*Évaluation de l'impact de la Convention-cadre de l'OMS : Rapport du groupe d'experts*' dit que « le rôle et les activités de l'industrie mondiale du tabac restent de loin les principaux obstacles aux interventions menées dans tous les domaines de la Convention ». [http://www.who.int/fctc/cop/cop7/FCTC\\_COP\\_7\\_6\\_FR.pdf](http://www.who.int/fctc/cop/cop7/FCTC_COP_7_6_FR.pdf)
- (5) Voir, par exemple, '*REDD : une collection de conflits, de contradictions et de mensonges*', <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/redd-une-collection-de-conflits-de-contradictions-et-de-mensonges/>
- (6) '*The Kasigau Corridor REDD+ Project in Kenya : a Crash dive for Althelia Climate Fund*. Rapport publié par Counter Balance et Re:Common, Février 2017
- (7) Pour signer la lettre qui exhorte la FAO à revoir sa définition de forêt : [http://wrm.org.uy/fr/article\\_surbrillance/souscrivez-la-lettre-qui-exhorte-la-fao-a-revoir-sa-definition-de-foret/](http://wrm.org.uy/fr/article_surbrillance/souscrivez-la-lettre-qui-exhorte-la-fao-a-revoir-sa-definition-de-foret/)



## ACCORD DE PARIS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: PROMOUVOIR LES PLANTATIONS D'ARBRES ET OUVRIR LE MARCHÉ DU CARBONE DE L'ONU A REDD +



### L'Accord de Paris mine la campagne mondiale pour laisser le pétrole dans le sous-sol

Il y a presque 20 ans, dans la ville japonaise de Kyoto, le réseau Oilwatch et plus de 200 autres organisations lançaient la proposition pionnière du moratoire pétrolier pour venir à bout des problèmes qui se présentent dans les endroits où les hydrocarbures fossiles sont extraits, mais aussi comme la manière la plus efficace de combattre le changement climatique. Depuis, la campagne pour laisser les hydrocarbures dans le sous-sol s'est répandue dans le monde entier. Ceux qui ont finalement écouté et accepté les arguments d'Oilwatch sont nombreux.

Cependant, parmi eux ne figurent ni les gouvernements ni ceux qui ont dirigé les Conférences des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC). En fait, les négociations ont été une véritable escroquerie, surtout à partir du Protocole de Kyoto de 1997. Le Protocole de Kyoto est un instrument international juridiquement contraignant qui contient les engagements pris par les pays industrialisés pour réduire leurs émissions. Les négociations n'ont été que de simples réunions d'affaires, absolument illégitimes du point de vue démocratique. Tel a été le cas de la 21<sup>e</sup> session de la Conférence des parties (CdP) qui s'est tenue à Paris, en France, et de celle qui vient d'avoir lieu dans la ville marocaine de Marrakech.

Vingt-deux Conférences des Parties à la Convention sur le changement climatique ont eu lieu depuis 1995. Elles ont abouti à la prise d'au moins 400 décisions et plus de 20 résolutions, à la rédaction d'un Appel, d'un Mandat, d'un Guide, d'un Cadre d'action, d'une Feuille de route et d'un Protocole, à l'adoption de 2 Plans d'action, 2 Déclarations et 2 Programmes de travail, à la machination d'un Accord et à la signature de 4, dont l'Accord de Paris (AdP).

Pendant ce temps, les émissions de gaz à effet de serre n'ont cessé d'augmenter et leurs conséquences de s'aggraver. Tout être humain doué d'un peu de bon sens se demandera



sans doute pourquoi, après tant de temps, d'argent gaspillé et de tralala, le problème reste intact. La réponse évidente est que les négociations internationales sur le climat n'ont jamais abordé la cause principale du changement climatique : l'extraction et la combustion d'hydrocarbures fossiles.

Quand on lit avec attention – et avec méfiance – l'Accord de Paris, on voit que la situation va empirer. Pour ceux qui, comme nous, sont favorables à la campagne pour laisser les hydrocarbures dans le sous-sol, ce nouvel accord nie la possibilité d'avancer vers une civilisation post-pétrolière.

À un moment donné de la mise en œuvre de la Convention sur le changement climatique, tout ce qu'il fallait comptabiliser, c'est-à-dire les barils de pétrole, les mètres cubes de gaz et les tonnes de charbon qui devaient rester dans le sous-sol, a été remplacé par le volume de carbone présent dans l'atmosphère et par la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, dans le but d'éviter un changement radical des modes de production et de consommation et de faire, en passant, des affaires basées sur le climat.

L'Accord de Paris propose maintenant des objectifs comme celui de « *maintenir l'augmentation de la température au-dessous de 2°C...* », ce qui le rend encore plus ambigu et dangereux. En effet, la température moyenne de la planète a déjà augmenté de près d'un degré depuis le début de la révolution pétrolière industrielle (en 1850) et, d'autre part, la température n'est pas la même partout : d'après le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'Afrique est le continent qui se réchauffe le plus, tout en étant celui qui émet le moins de carbone. Ce qui est en apparence un simple changement de terminologie, de changement climatique à atténuation et réduction des émissions, de lutte contre le réchauffement planétaire à économies à faible intensité de carbone, de « responsabilités communes mais différenciées » à « bilan global », de crise de civilisation à degrés de température, n'est pas le fruit du hasard : le changement de terminologie a pour but de brouiller et de contourner le véritable problème, pour faire régner l'impunité et pour laisser de côté les solutions réelles.

L'Accord de Paris dit que, pour éviter que la température monte de plus de 2°C, on prendra en compte les dénommées CPDN (ou INDC en anglais), c'est-à-dire les Contributions prévues déterminées au niveau national. Presque tous les pays ont fait des promesses dans ce sens auprès des Nations unies, mais il n'existe aucun moyen de les obliger à les tenir. Dans bien des cas, comme dans celui de l'Équateur, il ne s'agit que d'études sans participation aucune de la société, de propositions en l'air sans aucune base réelle. Il suffit de lire quelques-uns des documents CPDN pour s'en apercevoir.

La Bolivie, par exemple, propose des choses aussi délirantes qu'un « indicateur de distribution en pourcentage du budget carbone » ou « taux de justice climatique », calculé au moyen de la formule  $ij = \exp(-\theta_1 j - \theta_2 r j - \theta_3 d j - \theta_4 t j + \theta_5 p j) \ell$  (!), ou un « taux de vie durable des forêts », calculé grâce à la formule  $ij = \theta \tilde{f} - \theta \tilde{p} + \theta \tilde{g} + \theta \tilde{y} + \theta$ , pour parler de la vie et des droits des peuples qui vivent dans la forêt. (1)

De son côté, l'Équateur propose la distribution massive de 1 500 000 cuisinières électriques à induction (celles que personne n'achète), la plantation industrielle d'arbres sur 1 300 000 hectares d'ici à 2025, et l'affectation en 2017 de 2 millions d'hectares additionnels au Programme Socio Bosque (2), parmi d'autres promesses. Le Programme





Socio Bosque du ministère de l'Environnement, qui figure parmi les projets REDD+ de l'Équateur, est paralysé en raison de la crise économique que traverse le pays ; il aspire à ce que les moyens inclus dans l'Accord soient mis en place au niveau institutionnel et à ce que les entreprises privées investissent davantage dans l'obtention de certificats de compensation des émissions. Pour que les plans de Socio Bosque puissent s'ajuster au système REDD, les zones concernées doivent être des zones en danger afin de respecter le principe d'additionnalité et de démontrer que la réduction des émissions n'aurait pas eu lieu sans le programme. Et, en fait, ces zones sont en danger, puisqu'elles se superposent à des zones convoitées par des entreprises pétrolières ou minières.

Les CPDN, plans d'action que chaque pays a présentés à la CCNUCC, ne sont que les premiers pas pour définir une ligne de base des émissions nationales. Ces lignes de base sont nécessaires au fonctionnement d'une sorte de *marché mondial du carbone* que l'AdP serait en train de créer. Elles sont nécessaires aussi pour inventer un éventuel objectif pour 2025. Bien entendu, personne ne peut le connaître, mais cela n'a pas d'importance. Plus on jonglera avec les chiffres, vers le haut ou vers le bas, mieux cela vaudra pour les affaires. Bizarrement, la somme des réductions promises dans les CPDN nous porterait à une augmentation de la température de jusqu'à 3,7°C, alors que l'AdP parle d'une augmentation de 2°C et, dans le meilleur des cas, de 1,5°C par rapport à la période préindustrielle. L'Accord de Paris invite le monde entier à mentir, incite à ce que le traitement du problème du climat ressemble à un casino mondial.



On dit souvent qu'il suffit de tricher pour contourner les lois. L'Accord de Paris facilite énormément les choses en créant un nouveau mécanisme de marché défini comme « *un mécanisme pour contribuer à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et promouvoir le développement durable* », qui consisterait à utiliser les « *résultats d'atténuation transférés au niveau international* » (ITMO en anglais). C'est-à-dire que le commerce du carbone, qui existe déjà grâce aux mécanismes de développement propre, à l'échange d'émissions de l'Union européenne, au marché volontaire de la compensation d'émissions et à d'autres systèmes tout aussi néfastes, pourra maintenant avoir lieu entre des pays ou des régions. Ainsi, si un pays déclare avoir obtenu de bons



résultats en matière de réduction des émissions par rapport à ce qu'il avait promis dans sa CPDN, il pourra vendre l'excédent à un autre pays qui aura trop pollué.

Il est évident que l'histoire est toujours la même : cela ne fera pas diminuer les émissions globales. Au contraire, les frontières de l'extraction de pétrole et de minerais peuvent être élargies, l'agro-industrie peut croître davantage, la disparition des forêts peut continuer, l'industrie aéronautique peut se développer encore et augmenter ses émissions de 700 %, et le transport mondial de marchandises peut se multiplier sans cesse, bien que toutes ces activités soient les responsables directs du réchauffement planétaire. (3)

L'AdP pourrait démolir tout ce que la campagne pour laisser le pétrole dans le sous-sol a obtenu au plan international car, malheureusement, beaucoup d'organisations pensent que cet accord représente un changement, qu'il implique que « l'âge des combustibles fossiles est fini » (d'après l'organisation 350.org des États-Unis, qui s'occupe du changement climatique), ou qu'il « favorisera une révolution énergétique mondiale » (d'après l'ONG Greenpeace). Mais rien de tout cela n'arrivera.

Pour le gouvernement de l'Équateur, l'Accord de Paris « représente le point de départ d'un monde à l'énergie propre, à partir de la mise en œuvre de stratégies fermes pour réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre ». Ces paroles ne veulent rien dire quand ceux qui les prononcent sont ceux qui ont commencé à extraire du pétrole dans le bloc 43-ITT du parc national Yasuni (voir l'article du bulletin n° 200 du WRM, *Les femmes et le pétrole : la lutte pour le Kumak Kawsay*, <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/les-femmes-et-le-petrole-la-lutte-pour-le-sumak-kawsay/>). Une fois de plus il sera évident que ce gouvernement a renoncé à prendre une position claire en matière de climat, une position comme l'initiative Yasuni-ITT (4) qui visait à laisser sous terre 850 millions de barils ; il aura ainsi déçu les Équatoriens et le monde entier.

**Ivonne Yanez**, (ivonney@accionecologica.org)  
Acción Ecológica  
Membre du Comité consultatif du WRM

- (1) Les détails de la formule sont expliqués à la page 12 du document '*Intended Nationally Determined Contribution from the Plurinational State of Bolivia*', <http://www4.unfccc.int/submissions/INDC/Published%20Documents/Bolivia/1/INDC-Bolivia-english.pdf>
- (2) La publication '*REDD – Une collection de conflits, de contradictions et de mensonges*' comporte un chapitre sur le Programme Socio Bosque. <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/redd-une-collection-de-conflits-de-contradictions-et-de-mensonges/>
- (3) Pour davantage d'information sur les protestations contre les plans de l'industrie aéronautique pour continuer de croître et de maquiller cette croissance en vert, voir (en anglais) : <http://systemchange-not-climatechange.at/aviation-campaign/>
- (4) Pour en savoir plus sur l'initiative Yasuni-ITT, voir la page web d'Acción Ecológica, <http://www.accionecologica.org/petroleo/yasuni>. En anglais : '*Towards a Post-Oil Civilization. Yasunization and other initiatives to leave fossil fuels in the soil*'. [http://www.ejolt.org/wordpress/wp-content/uploads/2013/05/130520\\_EJOLT6\\_High2.pdf](http://www.ejolt.org/wordpress/wp-content/uploads/2013/05/130520_EJOLT6_High2.pdf)



## **L'Accord de Paris promeuve l'expansion des plantations industrielles d'arbres au plan international**

Dans les pays du Sud, de nombreuses communautés luttent contre l'invasion de leurs territoires par les grandes plantations d'arbres en régime de monoculture. Ces communautés ont appris beaucoup de choses au WRM. L'une de ces choses est qu'aucune plantation de ce genre n'est concrétisée sans subventions ou incitations d'institutions publiques ou privées. Or, dans la situation actuelle de crises structurelles de l'économie et du climat, l'industrie des plantations a trouvé un nouvel encouragement dans l'Accord de Paris sur le climat. En effet, l'une des principales actions proposées dans l'Accord consiste à retirer de l'atmosphère l'excès de carbone qui cause le réchauffement de la planète. Les entreprises en question pourraient stocker ce carbone dans les arbres, en multipliant leurs plantations à une échelle territoriale jamais vue.

Nous pouvons dire que, grosso modo, la superficie des plantations industrielles d'arbres s'est multipliée par quatre dans les pays du Sud au cours des deux dernières décennies. En 2012, elle a atteint 60 millions d'hectares. (1) Ce sont des plantations d'eucalyptus, de pins et d'acacias, de palmiers à huile et d'hévéas, destinées pour la plupart à produire respectivement de la pâte à papier, des produits à base d'huile de palme et des pneus. Ce qui facilite le plus cette expansion dans les pays du Sud c'est le faible prix de la terre et de la main-d'œuvre, un climat favorable qui accélère la croissance et la productivité, le soutien médiatique et le soutien politique des gouvernements du Sud, et les appareils répressifs des États qui, au lieu de soutenir les communautés locales dans leur défense du territoire, les ont criminalisées.

La crise économique prolongée ayant ralenti le rythme de cette expansion, les bénéfices des entreprises ont diminué. D'après les communautés, dans leur quête d'options de rechange ces entreprises ont trouvé dans la crise climatique un nouvel éventail de possibilités. Par exemple, la possibilité de recevoir des paiements pour le « service » que prêtent les arbres en retirant du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. En croissant, les arbres absorbent du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère grâce au processus de la photosynthèse, et une partie de ce carbone reste « emmagasiné » dans le bois. Les entreprises allèguent que leurs arbres prêtent ce service de façon de plus en plus efficace parce qu'ils croissent de plus en plus vite, et l'introduction de la plantation commerciale d'arbres transgéniques promet une productivité encore plus forte. Les entreprises considèrent aussi qu'elles pourraient recevoir des incitations pour planter des arbres pour la production de



biomasse (en transformant le bois en *pellets*). L'énergie produite en brûlant ces *pellets* à la place du pétrole ou du charbon minéral serait « renouvelable » et « verte ». D'autre part, les grandes entreprises qui plantent des palmiers à huile, surtout en Indonésie et en Malaisie, proposent d'utiliser l'huile de palme comme « biocarburant ».

De plus en plus, les entreprises misent sur l'utilisation « flexible » de leurs plantations, et voient la possibilité d'en faire des usages multiples et même simultanés, d'une part en tant que puits de carbone et d'autre part en tant que matière première pour la production de papier (eucalyptus, pins, acacias), de pneus (hévées), ou d'huile végétale (palmiers à huile). Mais, bien entendu, pour obtenir ces produits il faut un jour ou l'autre couper les arbres, de sorte que le carbone stocké est vite libéré, bien avant que les nouveaux arbres plantés puissent le réabsorber (au cas où l'entreprise déciderait de replanter). Ainsi, pour que le reboisement contribue avec efficacité à retirer du carbone de l'atmosphère il faudrait d'abord qu'il ait lieu de façon permanente. (2)

### **Que dit l'Accord de Paris sur la monoculture d'arbres ?**

Bien que l'Accord de Paris ne mentionne pas explicitement les plantations d'arbres, il crée les conditions nécessaires pour que ce secteur soit l'un des plus favorisés.

Tout d'abord, les entreprises profitent du fait que la définition adoptée par la FAO considère comme des forêts les plantations d'arbres en régime de monoculture. Cette définition est considérée comme acceptable au plan international, y compris par l'Accord de Paris, et elle est adoptée par presque tous les gouvernements nationaux et les initiatives de l'ONU, comme les Conventions sur le climat et la biodiversité. Pour la FAO, toute étendue couverte d'arbres est une forêt, malgré le fait que les plantations industrielles envahissent le territoire des communautés, provoquent le déboisement, polluent et assèchent les sources d'eau en raison de leur croissance rapide, et consomment de grandes quantités de produits agricoles toxiques. (3)

D'autre part, l'Accord de Paris – du moment qu'il accepte la monoculture d'arbres en tant que « reboisement » – s'est fixé l'objectif ambitieux de maintenir l'élévation de la température « nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et en poursuivant l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C », « de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle ».

La dépendance de ces puits de carbone serait énorme. En effet, les plans volontaires des gouvernements pour réduire leurs émissions aboutiraient à une élévation de la température d'au moins 3 degrés, parce qu'ils ne prévoient pas de réduire de façon radicale la consommation de combustibles fossiles. À cela s'ajoute la vision simpliste du problème du climat contenue dans l'Accord : *il y a trop de carbone dans l'atmosphère et la solution consiste à en extraire cet « excès »*. Ainsi, on spéculé sur les technologies susceptibles d'éviter l'émission de davantage de CO<sub>2</sub> au moment de brûler des combustibles fossiles, et de retirer en même temps du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. Ces technologies devraient offrir la possibilité de filtrer, de piéger, de retirer, d'enterrer ou d'injecter le carbone émis, pour que celui-ci reste « emmagasiné » quelque part sous terre, dans la mer ou même dans l'espace. Or, aucune des technologies en discussion n'a



été testée et approuvée, de sorte qu'aucune n'est considérée comme sûre à l'heure actuelle.

Au milieu de cette confusion, les plantations d'arbres à grande échelle se présentent comme l'option apparemment la plus fiable et efficace de « piéger » le carbone de l'atmosphère. Ses défenseurs affirment que le système fonctionne parce que les arbres fixent le carbone naturellement. Les entreprises affirment que leurs plantations d'arbres peuvent compenser le CO<sub>2</sub> qui est émis, par exemple, quand on brûle du pétrole, et retirer en plus le CO<sub>2</sub> « en excès » de l'atmosphère. Ce mécanisme est défendu depuis des années par les promoteurs du système REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts) pour des projets dans des zones boisées.

Mais nous insistons à dire que cela ne fonctionne pas. Bien que le CO<sub>2</sub> libéré en brûlant les arbres contienne les mêmes molécules que celui qui est libéré en brûlant du pétrole, les différences existent. Le carbone émis et capté par les végétaux, qui fait partie du cycle naturel, n'est pas équivalent à celui qui est libéré quand on extrait et brûle du pétrole, du gaz ou du charbon minéral. Depuis le début de la révolution industrielle, ce dernier est en train d'accroître considérablement le volume total de carbone de l'atmosphère car, au lieu d'appartenir au cycle naturel, il provient des stocks qui sont restés dans le sous-sol pendant des millions d'années. Même si les végétaux et les océans réussissent à absorber une partie de ce carbone additionnel, ils ne le font que de façon temporaire parce que dès que la plante meurt, par le déboisement ou par le feu, le CO<sub>2</sub> est à nouveau libéré et retourne dans l'atmosphère.

Néanmoins, les gouvernements qui avaient signé le Protocole de Kyoto il y a des années, et qui ont signé maintenant l'Accord de Paris, ont accepté la thèse que les deux carbones étaient pareils. Cela représente peut-être la plus grande victoire des entreprises qui y trouvent la possibilité d'obtenir d'énormes bénéfices. En effet, désormais il est valable de résoudre le problème du climat « en plantant davantage de forêts » (c'est-à-dire des plantations industrielles d'arbres), soit pour « compenser » le CO<sub>2</sub> émis par les entreprises qui brûlent du pétrole, du gaz ou du charbon minéral, soit pour retirer de l'atmosphère « l'excès » de carbone, ou pour produire du bois ou de l'huile végétale en tant qu'énergie « renouvelable » ou « propre ». En même temps, il s'agit d'une très mauvaise nouvelle pour les communautés paysannes, indigènes et traditionnelles des régions aux sols fertiles visées par ces entreprises, qu'elles soient en Amérique latine, en Afrique ou en Asie, et pour toutes celles qui devront faire face à des projets de type REDD.

### **Remarques finales**

D'innombrables communautés du monde entier ont été témoins des graves effets négatifs des plantations, et ces effets sont consignés depuis des années dans des rapports, des vidéos, des brochures et des articles publiés par le WRM et par bien d'autres organisations. Cependant, les plantations continuent de se multiplier et viennent d'être avalisées à l'échelon international, sous prétexte de la crise climatique. Tel est le résultat de la perpétuation d'un déséquilibre injuste du pouvoir, qui permet aux entreprises concernées, avec le soutien des États et de leurs appareils répressifs, de s'imposer et d'envahir toujours plus de territoires pour les transformer en plantations.



Ces entreprises ont d'autres alliés d'importance : certaines grandes ONG mettent en œuvre des initiatives néfastes auxquelles elles apposent un label de légitimité qui leur permet de montrer patte blanche pour obtenir des primes et des subventions. Tel est le cas de l'initiative du WWF dénommée « Plantations de nouvelle génération » et du système de certification FSC (4) : ils donnent une apparence écologique aux plantations industrielles d'arbres, pourtant si nuisibles, et leur donnent bonne réputation aux yeux des investisseurs et des consommateurs des produits dérivés. En même temps, ces initiatives représentent un manque de respect à l'égard des communautés concernées, qui ne sont pas prises en compte et qui ont beaucoup de mal à en discuter à cause du jargon employé.

Il est nécessaire de conjuguer tous les efforts pour renforcer la résistance des communautés des pays du Sud qui gardent encore la maîtrise de leurs terres fertiles, car elles sont dans la ligne de mire des entreprises, des gouvernements et d'institutions comme la Banque mondiale. Ces communautés sont menacées par l'expansion des plantations et, surtout, par les nouveaux projets de lutte contre la crise du climat, qui portent sur des étendues de plus en plus vastes et s'appliquent aux « paysages ». Le problème ne sera pas résolu en multipliant les critères ou les sauvegardes. Il faut rompre définitivement avec le système de production et de consommation à grande échelle et mondialisé, qui encourage le gaspillage et accroît les bénéfices de quelques grandes entreprises mais qui va détruire les fondements de la vie de nombreuses communautés.

C'est chez les communautés et dans le dialogue permanent avec elles que nous pouvons trouver des réponses, des initiatives et des options susceptibles de fortifier la lutte contre le modèle hégémonique. En fait, cela est indispensable également pour commencer à trouver des moyens de lutter contre le problème des changements climatiques.

- (1) [http://wrm.org.uy/pt/files/2012/06/EJOLT\\_PORs.pdf](http://wrm.org.uy/pt/files/2012/06/EJOLT_PORs.pdf)
- (2) <https://www.tni.org/en/collection/flex-crops>
- (3) Vous pouvez signer une lettre ouverte adressée à la FAO, publiée par les organisations Timberwatch, Salva la Selva et WRM le 21 septembre 2016, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre la monoculture d'arbres. Dans cette lettre ouverte nous exigeons à la FAO d'assumer sa responsabilité et d'entreprendre sans délai une révision véritable de sa définition de forêt. (Pour signer la lettre, veuillez visiter <http://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/lettre-ouverte-a-la-fao-publiee-le-journee-internationale-de-lutte-contre-la-monoculture-darbres/>)
- (4) <http://www.wri.org/blog/2016/03/can-plantations-help-restore-degraded-and-deforested-land>
- (5) <http://wrm.org.uy/pt/livros-e-relatorios/a-consulta-do-fsc-e-procedimentos-para-queixas-o-caso-da-veracel-celulose-no-brasil/>



## Quelques-unes des principales initiatives d'expansion des plantations industrielles d'arbres en Amérique latine, en Afrique et en Asie

*Il y a quelques années, bien avant l'Accord de Paris, des initiatives internationales ont été présentées, qui promettaient d'affecter des millions d'hectares au reboisement et à la remise en état des forêts au profit de l'environnement et de la population locale. Or, il n'existe aucun exemple d'afforestation de cette portée qui ait réussi. Ce qui existe, ce sont des exemples réussis du soi-disant « reboisement » qui consiste à planter des centaines de millions d'eucalyptus, de pins, d'hévéas et de palmiers à huile, et que l'ONU, les gouvernements et les entreprises appellent des « forêts plantées ». Une analyse plus attentive de ces projets internationaux montre que les communautés des pays où l'on prétend les mettre en œuvre ont intérêt à être sur le qui-vive.*

Le **Défi de Bonn** (1) est une initiative mondiale lancée en 2011 par le ministère de l'Environnement d'Allemagne et l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). (2) D'après le site internet de cette initiative, son objectif est de « restaurer 150 millions de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020 ». Le Défi de Bonn met l'accent sur l'importance de se centrer sur le « paysage », et ses promoteurs affirment que 124,32 millions hectares ont déjà été « promis ». En 2014, cet objectif a été approuvé par la Déclaration de New York sur les forêts, et porté à 350 millions d'hectares d'ici à 2030.

Cependant, nous n'avons pas trouvé d'explication claire dans le site web de cette initiative sur le type de « restauration » à effectuer. On ne sait pas si elle se fera ou non au moyen de plantations d'arbres en régime de monoculture ; l'initiative ne donne pas d'exemples de programmes de « restauration » de la forêt indigène qui portent sur des millions d'hectares. Le seul type de « reboisement » à cette échelle qui ait « bien marché » est la plantation de dizaines de millions d'hectares d'eucalyptus, de pins, d'acacias, d'hévéas et de palmiers à huile en régime de monoculture. Cette expansion a eu lieu, sans exception ou presque, dans des terres fertiles, dans des zones boisées, dans des *cerrados* et des herbages naturels, essentiels pour les populations qui en dépendaient auparavant. Leurs membres sont devenus des travailleurs urbains ou ruraux sans terre, et leurs terres sont entrées dans le processus de dégradation que provoque la monoculture. D'autres personnes ont réussi à résister et sont en train de lutter pour récupérer leurs terres.



À cela s'ajoute l'interprétation préoccupante qu'en fait le ministère de l'Environnement allemand : il affirme que la monoculture d'arbres peut être définie comme de la « restauration » si on intercale des espèces indigènes dans les plantations.

D'après le Défi de Bonn, « Des plateformes régionales [...] sont en train d'apparaître dans le monde ». À ce sujet, voyons ce qui s'est passé en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

### *Afrique*

L'AFR100, 'Initiative pour la restauration des paysages forestiers d'Afrique', présentée au cours d'un événement parallèle à la Conférence de Paris sur le climat, affirme qu'elle va « restaurer », d'ici à 2030, 100 millions d'hectares de terres africaines déboisées et dégradées, soit près de 30 % de l'objectif du Défi de Bonn. L'AFR100 vise aussi à atténuer les changements climatiques et à avantager la population des pays africains. Lors de sa première conférence régionale, en octobre 2016, il a été annoncé que 21 pays avaient déjà adhéré à l'initiative et s'étaient engagés à restaurer 63,3 millions d'hectares de forêt. (3)

Le principal investisseur et promoteur de l'AFR100 est la Banque mondiale, qui a promis d'investir 1 000 millions USD dans 14 pays africains d'ici à 2030. En complément, le ministère allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) financera la structure de l'initiative. La FAO et le *World Resources Institute* (WRI) sont également des collaborateurs clés. L'AFR100 compte aussi des partenaires financiers privés, comme le 'Fonds néerlandais pour l'investissement dans des forêts durables' (*Dutch Sustainable Forest Investments – SFI*). Les fonds promis par des investisseurs privés atteindraient 540 millions USD. (4)

Une initiative complémentaire de l'AFR100 est celle dénommée « Des forêts pour l'avenir. De nouvelles forêts pour l'Afrique », qui organisa en mars 2016, au Ghana, une conférence à laquelle participa Green Resources. Green Resources est une des principales sociétés de plantation d'Afrique ; les effets négatifs de ses plantations sur les communautés locales ont été dénoncés à plusieurs reprises. (5) Une autre partenaire est l'ARLI (*African Resilient Landscapes Initiative*), financée par la Banque mondiale et par le gouvernement allemand ; elle affirme qu'elle travaillera sur « des terres agricoles, des zones boisées et des herbages au moyen d'interventions basées sur l'agriculture intelligente vis-à-vis du climat, sur la restauration des forêts et des écosystèmes, sur la conservation de la biodiversité et sur la gestion des herbages ». Une troisième initiative à mentionner est le Plan d'action pour les paysages africains (*African Landscapes Action Plan – ALAP*) qui bénéficie du soutien du gouvernement néerlandais. (6)

Le FIP, programme d'investissement forestier de la Banque mondiale, soutient la proposition de l'AFR100 en y apportant une partie des ressources de la Banque pour le climat. En juin 2016, la Banque a annoncé qu'elle avait adhéré aux plans du Mozambique et de la Côte d'Ivoire. Les deux promettent de lutter contre le déboisement au moyen du système REDD et d'encourager le « reboisement ». Dans les plans proposés par ces deux pays, deux aspects méritent qu'on s'y attarde. Premièrement, dans les plans approuvés par la Banque mondiale les communautés rurales et leurs activités sont considérées, une fois de plus, comme la cause principale du déboisement (par exemple, l'agriculture itinérante et la récolte de bois de chauffage). Deuxièmement, le





« reboisement » au moyen de la plantation d'arbres en régime de monoculture est considéré comme une solution très importante. Par exemple, le Plan FIP de Côte d'Ivoire parle de 100 hectares de « plantations industrielles d'arbres », tandis que celui du Mozambique prétend promouvoir les « plantations forestières commerciales ». Les deux font l'éloge du secteur privé qui a encouragé les plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas dans les deux pays ; au Mozambique, le Plan FIP prétend venir en complément des mesures qui ont mené à la plus forte expansion des plantations de pins et d'eucalyptus de ces dernières années dans tout le sud et l'est de l'Afrique, avec des conséquences néfastes pour la population paysanne concernée. Ces plans, en plus d'être encore plus préjudiciables pour les communautés rurales, ont un autre inconvénient majeur : la plupart du financement de la Banque mondiale consiste dans des prêts qui augmentent la dette du pays et qui, par conséquent, représentent un fardeau de plus pour tous ses habitants. (7)

### *Amérique latine*

L'initiative 20x20 fut lancée en 2014 dans le but de restaurer 20 millions d'hectares en Amérique latine et aux Caraïbes d'ici à 2020. Aujourd'hui, elle comprend 12 pays d'Amérique latine qui promettent de restaurer 27,7 millions d'hectares dans ce délai et qui auraient obtenu 730 millions USD d'investisseurs privés. Pour que les investissements soient concrétisés, l'initiative parle de minimiser les risques et de « collaborer avec le secteur privé pour la mise en œuvre sur le terrain d'investissements durables du point de vue écologique, social et économique, au moyen d'activités de restauration diverses, comme l'agro-sylviculture, les herbages en forêt et le reboisement naturel ou assisté ». Conclusion : il s'agit d'un excellent encouragement pour les sociétés de plantation d'arbres. (8)

Dans le cas du Brésil, il faut signaler que le gouvernement avait annoncé que 12 millions d'hectares seraient « reboisés » entre 2015 et 2030, et que cette année-là 20 % des sources d'énergie seraient « renouvelables », sans compter l'énergie hydroélectrique. (9) Mais que peut-on espérer du Plan 20x20 et de cette annonce, au vu de l'expérience récente du pays dans ce domaine ? En 2003, le gouvernement brésilien a créé le Conseil national des forêts, lequel a formulé un Plan national sur les forêts. Or, au lieu de récupérer un tant soit peu l'énorme déficit d'afforestation du pays, le plan a consisté dans la pratique à subventionner, de 2003 à 2007, la construction de nouvelles usines de pâte, et à élargir de plus de 2 millions d'hectares la superficie des plantations industrielles d'arbres du pays, des eucalyptus pour la plupart, afin d'alimenter ces nouvelles usines. Entre 2003 et 2009, le gouvernement y a investi 1,95 milliard de dollars, par l'intermédiaire de la Banque de développement (BNDES). (10)

Une des principales promesses du Brésil concernant l'initiative 20x20 porte sur l'État du Mato Grosso, l'un des plus touchés par le déboisement. Le gouvernement de l'État prétend récupérer rien moins que 2,9 millions d'hectares de forêt dans des réserves légales et des APP (Aires de préservation permanente) d'ici à 2020. Or, le gouvernement a annoncé qu'il allait accroître de 0,5 million d'hectares la superficie des « forêts plantées ». (11) Pour prévoir ce que ce « reboisement » peut représenter dans les faits, il suffit de penser au nouveau code forestier brésilien, qui permet maintenant de restaurer la réserve légale avec les espèces exotiques utilisées dans les plantations industrielles d'arbres, l'eucalyptus par exemple. (12)



Quant à l'objectif d'augmenter la part des « énergies renouvelables », l'expérience brésilienne montre que ces énergies sont associées à la monoculture à grande échelle ; par exemple, la canne à sucre sert à produire de l'éthanol comme carburant, et la bagasse est utilisée pour générer de l'énergie dans les dizaines d'usines d'alcool du pays. De même, les plantations industrielles de soja contribuent à atteindre les objectifs du pays en matière de production de biodiesel. Des entreprises brésiennes et chiliennes cherchent à bénéficier de conditions avantageuses pour fournir au marché européen de la biomasse sous forme de *pellets* de bois. À l'heure actuelle, ce sont les plantations des États-Unis et du Canada qui approvisionnent l'Europe en *pellets*. (13)

Il semble évident que la monoculture à grande échelle ne sera jamais capable de résoudre la crise du climat ou de guérir l'économie des pays industrialisés de leur addiction aux combustibles fossiles, quand on considère leur énorme consommation de produits toxiques et d'engrais chimiques et leur mode de production et de transport mécanisé et mondialisé.

### *Asie*

Les gouvernements de plusieurs pays d'Asie planifient depuis des années une forte expansion de la monoculture d'arbres. Ainsi, les nouveaux projets internationaux de développement des plantations destinées à absorber « l'excès » de CO<sub>2</sub> de l'atmosphère sont vus d'un bon œil, tout comme d'autres mesures censées atténuer la crise.

Il y a six ans, l'Indonésie a annoncé ses plans de réaliser des plantations en tant que puits de carbone. Le ministre des Forêts et de l'Environnement de l'époque a déclaré en 2010 que l'objectif était d'atteindre 21 millions d'hectares de « forêts plantées » pour séquestrer du CO<sub>2</sub> de l'atmosphère. (14) Quand on considère qu'il y avait déjà près de 4 millions d'hectares de plantations pour la production de pâte à papier et de caoutchouc, l'expansion prévue serait vraiment énorme. Elle serait moindre, mais très grande quand même, si le gouvernement décidait d'y inclure les 10 millions d'hectares de palmiers à huile déjà en place. Et c'est justement ce qu'il a fait : le gouvernement indonésien a décidé que les plantations de palmiers à huile étaient des forêts et non des cultures agricoles comme dit la définition de la FAO.

Les sociétés de plantation de palmiers à huile d'Indonésie et de Malaisie (les principaux pays producteurs du monde) participent depuis des années au marché de « l'énergie propre », en misant sur l'augmentation de la consommation d'huile de palme comme « biocarburant », surtout en Europe où cette consommation s'est multipliée par six entre 2010 et 2014. En 2014, presque la moitié était utilisée comme carburant pour le transport terrestre. (15) En même temps, l'expansion de la culture du palmier et d'autres espèces est directement associée au déboisement continu, car ces plantations sont à l'origine des énormes incendies dont la population indonésienne est victime chaque année. (16)

Depuis le début de ses activités dans les années 1980, l'APP (*Asian Pulp and Paper*), l'une des plus grandes sociétés de plantation d'arbres à pâte du monde, est considérée comme responsable de la perte d'un million d'hectares de forêt et d'autres crimes contre la société indonésienne. (17) L'ironie de la chose c'est qu'APP a été présentée comme la première société privée à participer activement au Défi de Bonn. L'entreprise a déclaré son engagement avec la restauration des forêts et des terres dégradées. (18)



Dans une note publiée en mars 2016, l'APP affirme que sa participation au Défi de Bonn ne fait que donner suite à son « Plan de conservation forestière » et à l'engagement pris il y a quelques années d'atteindre le « déboisement zéro ». Bien entendu, la conservation des forêts est indispensable pour que l'APP puisse commencer à corriger son habitude d'exploiter la forêt indigène pour approvisionner ses usines de pâte, comportement que les communautés du pays ont dénoncé il y a des années. Ce qui est bizarre c'est que, l'objectif principal du Défi de Bonn étant de restaurer des forêts, l'APP n'ait annoncé aucune mesure additionnelle concernant la restauration d'une partie des forêts qu'elle a contribué à détruire à ce jour et qui représentent presque un million d'hectares. L'APP produit chaque année plus de 19 millions de tonnes de pâte, de papier et d'emballages, et vend ses produits dans 120 pays des six continents. (19) Et finalement, le groupe propriétaire d'APP, Sinar Mas, s'intéresse lui aussi à la génération d'énergie renouvelable, et il a annoncé en 2015 son intention d'installer en Indonésie des centrales électriques à biomasse, ce qui implique... davantage de plantations d'arbres. (20)

Le Défi de Bonn semble être en accord, lui aussi, avec les plans ambitieux pour les régions du Mékong et de l'Inde. Au Mékong, une forte expansion des plantations d'hévéas pendant la période 2008 – 2018 a déjà été mise en route. Il est prévu d'en augmenter la superficie de 4 millions d'hectares, surtout au Myanmar, au Laos et au Cambodge. (21) En Inde, la loi sur le 'Fonds de reboisement compensatoire' (CAF en anglais) fut approuvée en juillet 2016. En plus de violer la législation actuelle concernant les droits des communautés et des peuples traditionnels qui habitent la forêt et en dépendent, cette nouvelle loi comporte non seulement l'autorisation de détruire des forêts indigènes (puisqu'elles seront « compensées »), mais également l'affectation de ressources à des organismes gouvernementaux qui vont stimuler la plantation industrielle d'arbres sur au moins 5 millions d'hectares, comme l'affirment des organisations sociales de tout le pays. (22)

### *Considérations finales*

Cette brève introduction à ce qu'on appelle à tort, au plan international, des plans de reboisement, et que l'on présente comme solution de la crise climatique, montre qu'il est nécessaire de mieux analyser les plans internationaux et nationaux et les rapports entre eux. Elle montre aussi qu'il est indispensable de dénoncer sans cesse l'expansion des plantations industrielles d'arbres et les effets négatifs qui en découleront. À cela nous consacrons cette espace, dont nous souhaitons qu'il soit aussi un outil supplémentaire pour appuyer les communautés qui défendent leurs territoires.

(1) <http://www.iucnworldconservationcongress.org/fr/news/20160317/le-defi-de-bonn-pour-la-restauration-des-forets>

(2) L'UICN est un partenaire important du Défi de Bonn. Avec un financement de près de 254 millions USD, son Initiative de Restauration (TRI en anglais) prétend restaurer 10 millions d'hectares situés au Cameroun, en Guinée-Bissau, au Kenya, au Myanmar, au Pakistan, à Sao Tomé et Príncipe et en Tanzanie <https://www.iucn.org/news/iucn-and-partners-launch-global-effort-boost-restoration-degraded-forests>. Sur la Déclaration de New York sur les forêts, voir <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/la-journee-internationale-des-forets-de-lonu-2015-et-son-theme-forets-climat-changement-quel-changement/>



- (3) <http://sdg.iisd.org/news/afr100-discusses-means-needed-to-restore-100-million-hectares-of-african-forests/>
- (4) <http://www.wri.org/our-work/project/AFR100/impact-investors#project-tabs> ;  
<http://www.cp-africa.com/2015/12/07/10-african-couche-the-afr-100>
- (5) <http://wrm.org.uy/pt/aco-es-e-campanhas/parem-as-plantacoes-em-mocambique/>.
- (6) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/de-nouvelles-forets-pour-lafrique-un-slogan-attirant-pour-promouvoir-les-plantations-industrielles-darbres/> ;  
[http://terrafrica.org/wp-content/uploads/2013/resource-publications/Concept%20Note%20ARLI\\_Brochure\\_Nov%202015\\_Final.pdf](http://terrafrica.org/wp-content/uploads/2013/resource-publications/Concept%20Note%20ARLI_Brochure_Nov%202015_Final.pdf).
- (7) <https://www-cif.climateinvestmentfunds.org/news/cif-endorsement-investment-plans-cambodia-cote-d%E2%80%99ivoire-mozambique>
- (8) <http://www.wri.org/blog/2015/12/initiative-20x20-landscape-restoration-movement-rises-latin-america-and-caribbean>
- (9) <https://noticias.terra.com.br/dilma-promete-reflorestamento-e-elevar-uso-de-energia-renovavel,672d50273e2a5b46685009c92a844891az72RCRD.html>
- (10) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/le-projet-ejolt-presente-un-rapport-sur-le-mdp/>
- (11) <http://www.hipernoticias.com.br/politica/taques-propoe-zerar-desmatamento-em-mato-grosso-ate-2020/52347>
- (12) <http://www.canalrural.com.br/noticias/codigo-florestal/plantio-arvores-nativas-alternativa-para-recuperacao-das-areas-preservacao-permanente-34610>
- (13) <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/eucalyptus-plantations-for-energy-a-case-study-of-suzanos-plantations-for-wood-pellet-exports-in-the-baixo-parnaiba-region-maranhao-brazil/>
- (14) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section2/le-projet-ejolt-presente-un-rapport-sur-le-mdp/>
- (15) <http://www.dw.com/en/new-palm-oil-figures-biodiesel-use-in-eu-fueling-deforestation/a-19298426>
- (16) <http://wrm.org.uy/fr/les-articles-du-bulletin-wrm/section1/saison-dincendies-en-indonesie-quest-ce-que-les-plantations-industrielles-et-letat-indonesien-ont-fait-aux-forets-de-lile/>
- (17) <http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2013/01/EJOLTplantations.pdf>
- (18) <https://www.iucn.org/theme/forests/our-work/forest-landscape-restoration/bonn-challenge>
- (19) <https://www.asiapulppaper.com/news-media/press-releases/asia-pulp-paper-participates-bonn-challenge-develop-forest-restoration>
- (20) <http://www.thejakartapost.com/news/2015/01/08/sinar-mas-develop-biomass-power-plants.html>
- (21) <http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2013/01/EJOLTplantations.pdf>
- (22) <http://wrm.org.uy/fr/actions-et-campagnes/inde-soutenons-les-peuples-tributaires-des-forets-qui-luttent-contre-lexpansion-des-plantations/>



## L'Accord de Paris sauvera-t-il les forêts ?

En décembre 2015, on a célébré avec tambour et trompette un accord passé dans le cadre de la Convention des nations unies sur le changement climatique (CCNUCC), l'Accord de Paris, qui établit de nouvelles mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) responsables du réchauffement de la planète.

Presque un an plus tard, le 14 novembre 2016, l'Accord de Paris est entré en vigueur. Peu après, la Conférence n° 22 des Parties à la CCNUCC a débuté à Marrakech, au Maroc. Cette Conférence était censée avancer dans les détails concernant la mise en œuvre de l'Accord. (1)

À partir de l'Accord de Paris et des discussions à Marrakech, peut-on dire que les forêts et les communautés qui en dépendent ont quelque chose à fêter ? La réponse est NON. Voyons pourquoi point par point.

L'Accord de Paris montre, une fois de plus, que le Sommet du climat et les programmes des gouvernements ont été pris en main par les grandes entreprises dont l'intérêt est de poursuivre et de développer leurs affaires. Inéluctablement, cela ne fera qu'aggraver encore davantage la crise climatique. Ce qui le montre, c'est que l'accord ne mentionne pas les combustibles fossiles, principaux responsables du réchauffement planétaire, et encore moins les transnationales qui gagnent de l'argent grâce à ces combustibles.

Sans dire comment il y parviendra, l'Accord se propose de « [contenir] l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et [de poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ». (2)

Pour atteindre l'objectif le moins ambitieux, celui de limiter l'élévation de la température à 2°C, chaque pays a envoyé à la CCNUCC son *Plan national d'action pour le climat*, où ils précisent quelle sera leur contribution. Or, les contributions que les pays se sont engagés (volontairement) à apporter ne suffisent pas à atteindre l'objectif mentionné. (3) Cela commence très mal.

Pour atteindre le deuxième objectif, le plus ambitieux, de limiter l'élévation de la température à 1,5°C, les calculs techniques du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), qui associent les changements de température à la



concentration des gaz à effet de serre, concluent qu'il sera nécessaire d'arrêter la consommation de combustibles fossiles d'ici à 2025-2030. Les experts disent aussi qu'il faudra en même temps faire appel massivement à une nouvelle proposition technologique qui vise à stocker dans des puits de diverses sortes – comme les arbres et les sols, par exemple – le dioxyde de carbone qui se trouve aujourd'hui dans l'atmosphère et qui est un des responsables du réchauffement de la planète. C'est ce qu'on appelle des « technologies à émissions négatives ». (4) D'après certaines estimations, pour éviter que la température ne s'élève de plus de 1,5°C en appliquant une technologie à émissions négatives basée sur les arbres, il faudrait couvrir d'arbres un milliard d'hectares, soit la superficie du territoire des États-Unis.

Malgré les nombreuses mises en garde, l'accord ne mentionne pas le besoin crucial de réduire tout de suite à zéro les émissions qui découlent de la combustion des combustibles fossiles (voir aussi l'article du présent bulletin « L'Accord de Paris mine la campagne mondiale pour laisser le pétrole dans le sous-sol »). Pour éviter un dénouement désastreux, on estime qu'il est nécessaire de laisser sous terre 80 % des réserves connues de combustibles d'origine fossile. (5). Néanmoins, l'Accord de Paris et, bien entendu, les gouvernements qui l'ont signé, n'insistent pas là-dessus. Alors, comment prétendent-ils atteindre les objectifs proposés ?

L'un des points – ou problèmes – principaux de l'Accord dit :

« opérer des réductions rapidement conformément aux meilleures données scientifiques disponibles de façon à parvenir à un équilibre entre les émissions anthropiques par les sources et les absorptions anthropiques par les puits de gaz à effet de serre au cours de la deuxième moitié du siècle ». (6) Les solutions sont centrées sur la création des dénommés puits terrestres, où sont comprises les forêts, et sur les systèmes de compensation des émissions, pour atteindre un équilibre entre les émissions et les puits. Les systèmes de compensation des émissions permettent aux entreprises ou aux pays de continuer à polluer au-delà des limites permises, à condition qu'ils payent quelque un pour réduire les émissions à leur place à un autre endroit. Le système de compensation des émissions le plus connu est le Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto. (7) Ce message est tout à fait erroné et très dangereux pour les millions de personnes qui dépendent du territoire pour leur survie.

C'est justement dans cette proposition que réside le problème central de l'Accord de Paris : la négation de la différence entre le carbone fossile et le carbone biotique. Pourtant, cette différence est très importante pour le climat. D'un côté nous avons le carbone qui est émis, par exemple, quand on déboise. Il fait partie du cycle naturel du carbone que les végétaux, mais aussi les océans, émettent et absorbent, et qui circule dans l'atmosphère depuis des millions d'années. De l'autre côté nous avons le carbone qui est libéré par l'extraction et la combustion du pétrole, du charbon minéral et du gaz naturel. Quand ce carbone, qui est resté emmagasiné dans le sous-sol pendant des millions d'années, est libéré il fait augmenter le volume total du dioxyde de carbone de l'atmosphère. Bien que les végétaux et les océans puissent absorber une partie de ce carbone additionnel introduit dans l'atmosphère, ils le font de façon temporaire. S'il y a un incendie, ou si un arbre meurt, le CO<sub>2</sub> est libéré à nouveau et retourne à l'atmosphère. (8) Le Protocole de Kyoto, prédécesseur de l'Accord de Paris, reconnaissait en partie cette différence dans le contexte du marché du carbone, qui est peut-être son instrument le plus controversé, et du Mécanisme pour un développement propre. (9)



## Des arguments tombés dans l'oubli

Les forêts avaient été exclues des mécanismes de compensation des émissions du Protocole de Kyoto, et surtout du MDP, pour plusieurs raisons : a) il est impossible de mesurer avec précision le volume de carbone stocké dans les forêts et, en plus, ce volume varie constamment ; b) le marché du carbone n'a pas trouvé de solution aux facteurs déterminants du déboisement, et les projets de compensation ne font que déplacer la destruction à d'autres endroits, extérieurs à la zone du projet ; (c) les normes proposées créaient des incitations perverses, l'une des raisons étant que la définition de forêt utilisée était celle de la FAO. Cette définition confond les forêts et les plantations, de sorte que l'inclusion des forêts aurait équivalu à subventionner l'expansion des plantations d'arbres en régime de monoculture ; (d) le carbone est stocké dans les forêts de façon temporaire : il peut être libéré à n'importe quel moment par suite de processus naturels et sociaux. Cette *non permanence* du carbone dans les arbres complique beaucoup le marché du carbone : si le carbone des arbres est libéré, l'acheteur du crédit carbone ne peut plus dire que ses émissions de carbone fossile ont été compensées. (10)

Ces arguments, qui avaient été valables pour exclure des systèmes de compensation des émissions les projets REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation des forêts), sont toujours aussi valables, mais les gouvernants semblent les avoir oubliés. (11)

Les gouvernements avaient exclu les forêts du Protocole de Kyoto, mais ceux qui souhaitaient faire des affaires grâce au système REDD se sont débrouillés pour le faire figurer dans le programme officiel de la CCNUCC. Ceux qui avaient intérêt à compenser leurs émissions et ceux qui avaient des projets REDD à proposer ont créé en plus un marché volontaire, parallèle aux négociations formelles de la CCNUCC. Avec ce marché volontaire pour les projets REDD, les gouvernements, les entreprises polluantes et les grandes organisations écologistes ont exercé des pressions pour que REDD soit inclus parmi les mécanismes « officiels » des Nations unies. Il existe suffisamment de preuves que ces projets et initiatives volontaires, qui ont reçu du financement de la Banque mondiale mais aussi de l'ONU elle-même (ONU-REDD), ont été mauvais. Mauvais pour le climat, parce que les émissions ont continué d'augmenter, mauvais pour les forêts, qui continuent de disparaître, et mauvais pour les personnes qui dépendent des forêts. L'Accord de Paris a éliminé la séparation entre les marchés volontaires et le marché du carbone dans le cadre de la CCNUCC.

Malgré ces preuves, REDD a été inclus dans l'Accord de Paris et, cette fois, sans fixer de limitations à la création d'un marché pour négocier les crédits : l'achat et la vente peuvent avoir lieu entre les pays du Nord et du Sud, ou entre ceux du Sud. Ce qui aggrave les conséquences de cette décision c'est que, aux termes de l'Accord, les pays du Sud (où se trouvent la plupart des zones boisées) ont maintenant des objectifs de réduction des émissions à atteindre (volontairement). Beaucoup d'entre eux ont inclus dans leurs comptes nationaux la contribution des forêts à l'atténuation des émissions. Chaque pays devra mettre en place un système transparent et fiable pour garantir que les réductions comptabilisées dans le bilan national du carbone ne sont pas comptées deux fois. Cela pourrait se produire s'il y avait des projets privés REDD+ ou des programmes REDD+ gérés par les provinces, les municipalités ou les États d'un pays, qui vendraient



des crédits carbone. À ce problème s'ajoute le fait que, dans le cas des émissions évitées en diminuant le déboisement ou en plantant des arbres, la réduction des émissions est toujours une réduction supposée. En effet, il n'est pas possible de vérifier les réductions vendues sous forme de crédits carbone ou inscrites dans un bilan national, parce qu'il n'est pas possible de prévoir ce que serait devenue la forêt sans le projet en question, ou de calculer exactement le volume de carbone stocké dans cette forêt. (12)

### Un avenir incertain pour les forêts et leurs habitants

Les projets REDD mis en œuvre à ce jour, en plus de démontrer qu'ils étaient une fausse solution du changement climatique, ont apporté de nombreux problèmes aux communautés qui ont toujours vécu dans les forêts, allant de l'absence de consultation et d'information préalable sur la création de zones affectées à la compensation d'émissions à l'imposition de fortes restrictions sur l'utilisation de ces forêts. Pire encore : ces projets ont démontré qu'ils ne contribuaient absolument pas à garantir les droits de ces communautés sur leurs forêts ni à leur en laisser le contrôle, comme le montre l'examen de 24 projets REDD mis en œuvre en Amérique latine, en Asie et en Afrique. (13)

Le système REDD a été incapable de freiner la crise climatique, incapable de combattre les véritables causes du déboisement, et incapable d'améliorer les conditions d'existence des communautés tributaires des forêts, mais ceux qui ont souscrit l'Accord de Paris ne s'en sont pas aperçus.

- (1) La conférence sur le climat de l'ONU à Marrakech n'a pas apporté de progrès significatifs dans la définition d'une feuille de route pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Il y a eu plutôt des discussions à huis clos sur les questions centrales découlant de l'adoption de l'Accord. Entre autres, la création d'un éventuel marché du carbone, le risque de double comptage des réductions d'émissions que chaque pays entrera dans son bilan carbone national si celles-ci peuvent également être vendues sur les marchés du carbone et sur le sujet inscrit à l'ordre du jour Le financement nécessaire pour les pays du Sud et la réticence des pays industrialisés à rendre ce financement disponible. Voir "Faits saillants de la forêt de Marrakech" à <http://www.fern.org/node/6209>
- (2) Texte de l'Accord de Paris : [http://unfccc.int/files/meetings/paris\\_nov\\_2015/application/pdf/paris\\_agreement\\_french\\_.pdf](http://unfccc.int/files/meetings/paris_nov_2015/application/pdf/paris_agreement_french_.pdf)
- (3) [http://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris\\_fr](http://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr)
- (4) <http://www.climatechangenews.com/2015/12/07/scientists-1-5c-warming-limit-means-fossil-fuel-phase-out-by-2030/>
- (5) <https://www.theguardian.com/environment/2015/jan/07/much-worlds-fossil-fuel-reserve-must-stay-buried-prevent-climate-change-study-says>
- (6) Voir l'article 4 de l'Accord de Paris dans : [http://unfccc.int/files/essential\\_background/convention/application/pdf/french\\_paris\\_agreement.pdf](http://unfccc.int/files/essential_background/convention/application/pdf/french_paris_agreement.pdf)
- (7) Lectures complémentaires : Carbon Trade Watch: 'El mercado de emisiones: Cómo funciona y por qué fracasa', <http://www.carbontradewatch.org/publicaciones/el-mercado-de-emisiones-como-funciona-y-por-que-fracasa.html> ; les Amis de la Terre International : Financiarisation de la nature ou comment redéfinir la nature, <http://www.foei.org/fr/ressources/publications-fr/publications-par-sujet/forets-biodiversite-publications/financiarization-nature-creating-new-definition-nature>
- (8) <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/10-alertes-sur-redd-a-lintention-des-communautes/>
- (9) Sur les critiques du marché du carbone et du MDP, voir <http://www.carbontradewatch.org/publicaciones/el-mercado-de-emisiones-como-funciona-y-por-que-fracasa.html>
- (10 et 11) Lecture complémentaire : <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/10-alertes-sur-redd-a-lintention-des-communautes/>





- (12) L'introduction de la publication « *10 alertes sur REDD à l'intention des communautés* » explique pourquoi, dans le cas des calculs sur le carbone des forêts, il faut parler de réductions supposées et non de réductions réelles et vérifiables.
- (13) *REDD : une collection de conflits, de contradictions et de mensonges*, <http://wrm.org.uy/fr/livres-et-rapports/redd-une-collection-de-conflits-de-contradictions-et-de-mensonges/>



## **La mention de REDD+ dans l'Accord de Paris assure le financement de l'industrie de la conservation, tandis que le déboisement à grande échelle progresse sans encombre**

« L'industrie de la conservation » – des organisations comme The Nature Conservancy, le WWF, Conservation International, les experts conseil et les auditeurs des projets REDD+ – et des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale ont célébré en décembre 2015 la reconnaissance formelle de REDD+ dans l'Accord de Paris sur le changement climatique. Depuis plus d'une décennie, ils faisaient du lobbying pour l'inclusion de REDD+ dans les marchés du carbone créés par le Protocole de Kyoto de l'ONU. Or, les communautés concernées par les projets et les programmes REDD+ n'auront eu aucune raison de célébrer cette nouvelle. L'expérience REDD+ a valu aux peuples forestiers et aux usagers traditionnels des forêts des harcèlements, l'insécurité foncière et des restrictions à leur utilisation coutumière de la forêt, tandis que l'industrie de la conservation empochait des centaines de millions, et même des milliards de dollars, de couronnes norvégiennes et d'euros en échange de la promesse non tenue de faire de REDD+ un outil de conservation réussi qui allait mettre fin au déboisement.

En fait, REDD+ n'est pas conçu pour protéger les forêts ou réduire le déboisement mais pour permettre aux grandes entreprises et aux pays industrialisés de continuer à brûler des combustibles fossiles pendant longtemps encore. En revanche, REDD+ fait que l'on choisisse à tort l'agriculture artisanale et la culture itinérante comme causes principales de la destruction des forêts tropicales. Il ne faudrait pas s'étonner que les 10 ans d'expérimentation avec REDD+ de l'industrie de la conservation aient eu pour résultat une accélération de la perte de forêts dans plusieurs zones où des projets de ce genre ont été mis en œuvre, comme le programme REDD Early Movers en Acre, au Brésil, et le projet REDD+ de Mai N'dombe en République démocratique du Congo, pour n'en mentionner que ces deux. (1) Pire encore, la mise en œuvre de REDD+ sur le terrain a fortement limité l'utilisation traditionnelle des sols que faisaient les peuples forestiers,



tandis que l'élevage à grande échelle, l'extraction minière, les barrages hydroélectriques et la construction d'infrastructure ont continué sans entrave, détruisant au passage de grandes étendues de forêt tropicale. Ainsi, REDD+ s'est avéré inapproprié pour s'attaquer aux facteurs déterminants de la destruction à grande échelle. (2)

Et pourtant, en dépit des résultats lamentables de REDD+ au cours des 10 dernières années, les grandes entreprises, les investisseurs institutionnels et leurs partenaires de l'industrie de la conservation n'arrêtent pas d'annoncer de nouveaux projets REDD+. À titre d'exemple, la Banque européenne d'investissement, Conservation International et un fonds d'investissement dénommé 'Althelia Climate Fund' ont reçu 53,5 millions USD (un investissement de 35 millions et une subvention de 18,5 millions) du Fonds vert pour le climat de la Convention climatique de l'ONU (3) pour un programme REDD+ à Madagascar. Pendant le Forum économique mondial 2017 réuni en Suisse, dans la luxueuse station de ski de Davos, la Norvège, des transnationales de l'industrie alimentaire mondiale (responsable du déboisement et d'un volume substantiel d'émissions de gaz à effet de serre) et le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) de la Banque mondiale ont annoncé un nouveau « fonds centré sur la forêt tropicale et l'agriculture ». Ce nouveau fonds appliquerait une « approche juridictionnelle » (voir plus loin), et le Brésil et l'Indonésie seraient les pays où auraient lieu les premiers projets. Les transnationales de l'alimentation qui auraient manifesté leur intérêt à soutenir le fonds sont Carrefour, Mars, Nestlé et Unilever ; cette dernière a annoncé un investissement de 25 millions USD sur une période de cinq ans.

Ces transnationales du secteur alimentaire prétendent-elles vraiment nous faire croire qu'elles se soucient des forêts et des droits de leurs habitants ? La protection de leurs parts de marché – et donc, de leurs marges bénéficiaires – dans les pays industrialisés et les centres urbains où les consommateurs exigent de plus en plus des produits 'sans déboisement' semble un objectif plus vraisemblable. Cela expliquerait aussi pourquoi ces entreprises ne présentent pas de projets pour limiter leur contrôle du système alimentaire mondial et pour renforcer les méthodes agricoles paysannes, moins intensives en carbone. Espérer que les transnationales de l'alimentation prennent des initiatives de ce genre équivaldrait à espérer que les transnationales pétrolières fassent pression sur l'ONU pour qu'elle adopte un accord climatique qui annonce clairement la fin de la consommation de combustibles fossiles dans un proche avenir.

Pourquoi des gouvernements comme ceux de la Norvège et de l'Allemagne, la Banque européenne d'investissement (BEI) et des transnationales comme Unilever continuent-ils d'investir énormément d'argent dans REDD+, alors que ce système « n'a pas du tout répondu aux attentes » ? (4) Un article récent l'explique en partie. '*Promising Change, Delivering Continuity: REDD+ as Conservation Fad*' dit que REDD+ permet aux industries de la conservation et du développement de « générer des utilités et d'obtenir des ressources financières ». (5) « *Fad* » veut dire engouement : « état de celui qui s'enthousiasme, qui éprouve une admiration vive et subite, et le plus souvent éphémère, pour quelqu'un ou pour quelque chose ». Le plus souvent, l'efficacité ou la pertinence de l'objet de cet engouement pour résoudre le problème n'ont pas beaucoup d'importance.

L'article signale qu'une analyse récente de « 23 initiatives sub-nationales sur 300 a montré que 4 seulement avaient vraiment réussi à vendre des crédits carbone et que le financement des initiatives était un problème clé ». L'article mentionne aussi les



« défis » techniques, et explique que « la commercialisation des crédits carbone dans le cadre des systèmes volontaires comporte des procédures et des exigences techniques complexes ».

Les auteurs expliquent que lorsque l'industrie de la conservation présente une nouvelle proposition pour sauver les forêts, le langage et les arguments changent ; ainsi, « REDD+ implique un changement au niveau du discours ». Un changement de ce genre est l'adoption du terme « REDD+ juridictionnel » : au lieu de continuer à financer des projets REDD+ individuels, les gouvernements et les banques de développement souhaitent maintenant porter les activités REDD+ au niveau d'une province, d'un État ou même d'un pays entier. Le programme allemand REDD Early Movers est un exemple de programme REDD+ 'juridictionnel', où le gouvernement allemand paie le gouvernement de l'État d'Acre si celui-ci peut démontrer que le déboisement n'a pas dépassé un maximum convenu. Le nouveau fonds pour les forêts tropicales mentionné plus haut, annoncé par la Norvège et par d'autres à Davos, se centrerait lui aussi sur les projets 'juridictionnels'.

Les auteurs de *'Promising Change, Delivering Continuity'* disent que, malgré ces changements de terminologie, REDD+ – comme d'autres 'marottes conservacionnistes' préalables – implique « la continuité et la répétitivité en ce qui concerne les promesses et les attentes initiales et se traduit par l'obtention de fonds substantiels des donateurs, par des projets pilotes, par l'adoption de politiques et par des processus de mise en œuvre ». Les auteurs ajoutent que tout cela « n'a pas fait grand chose pour changer la gestion des forêts et l'utilisation des sols à l'extérieur des sites choisis pour les projets pilotes, mais a rapporté aux acteurs de l'industrie du développement et de la conservation, universitaires compris, des revenus substantiels ».

Il est regrettable que les responsables de la Banque européenne d'investissement, du Fonds vert pour le climat et des gouvernements norvégien et allemand continuent d'ignorer les preuves de plus en plus nombreuses que, si les objectifs sont de diminuer la perte des forêts et de combattre les causes profondes du changement climatique, il est contre-productif de continuer à financer REDD+.

Que le lobbying de la conservation ait réussi à faire mentionner REDD+ dans l'Accord de Paris de l'ONU, ou que les banques et les gouvernements continuent à investir des sommes énormes dans de nouvelles initiatives REDD+ 'juridictionnelles', ces preuves ne vont pas changer.

L'article *'Promising change...'* conclut que REDD+ est, par-dessus tout, « un produit discursif, soigneusement promu par des moyens déterminés pour permettre aux acteurs des industries du développement et de la conservation d'obtenir des ressources financières ». Du fait que beaucoup de personnes se tournent encore vers REDD+ dans l'espoir de combattre le changement climatique et de protéger les forêts et les droits des peuples forestiers, les auteurs nous exhortent à mettre en question l'utilisation des fonds alloués à REDD+. Si l'on ajoute à cela les fortes restrictions, la criminalisation et l'insécurité foncière que subissent les habitants et les utilisateurs traditionnels des forêts là où des projets REDD+ sont mis en œuvre (2), on voit qu'il est temps de remplacer cette expérience échouée par le soutien des luttes et des initiatives de ceux qui ont protégé les forêts des générations durant. Plusieurs études ont montré que lorsque les territoires des peuples autochtones sont reconnus et démarqués, et que les droits des



communautés forestières traditionnelles sont respectés, le taux de déboisement est moindre que dans les zones environnantes. (6)

- (1) Voir, entre autres, 'Deforestation is increasing in the Mai N'dombe REDD project area. And the project still sells carbon credits' : <http://www.redd-monitor.org/2016/02/18/deforestation-is-increasing-in-the-mai-ndombe-redd-project-area-and-the-project-still-sells-carbon-credits/> ; *The virtual economy of REDD: Conflicts of interest, hot air, and dodgy baselines* : <http://www.redd-monitor.org/2016/06/02/the-virtual-economy-of-redd-conflicts-of-interest-hot-air-and-dodgy-baselines/>
- (2) Vous en trouverez des exemples dans le site web [www.redd-monitor.org](http://www.redd-monitor.org) (rapports et [REDD Collection of Conflicts](#)).
- (3) Information du Fonds vert pour le climat sur les fonds approuvés : <http://www.greenclimate.fund/-/sustainable-landscapes-in-eastern-madagascar>
- (4) Voir aussi l'étude approfondie publiée par CIFOR en 2014, 'REDD+ on the ground: A case book of subnational initiatives across the globe'. <http://www.cifor.org/library/5202/redd-on-the-ground-a-case-book-of-subnational-initiatives-across-the-globe/>
- (5) 'Promising Change, Delivering Continuity: REDD+ as Conservation Fad'. Article de Jens Friis Lund et d'autres, publié dans le journal World Development (2016). <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0305750X15312821>
- (6) Voir le graphique 'Indigenous groups are good forest stewards' dans le rapport de FERN 'Going Negative', p. 17. <http://www.fern.org/sites/fern.org/files/Going%20negative%20version%202.pdf>



## **Le projet de plantation d'arbres d'Ibi-Batéké en RDC : où est le succès tant vanté ?**

Annoncé comme « révolutionnaire » et comme le premier projet MDP (1) de la République démocratique du Congo, le projet de plantation d'arbres d'Ibi-Batéké promettait d'utiliser des prêts et des paiements en avance de crédits carbone pour planter des acacias, des eucalyptus et des pins sur près de 4 000 hectares de savane, et de restaurer 230 hectares en tant que « zone écologique » en y plantant des espèces d'arbres indigènes. (2) De cinq à sept ans plus tard, les arbres plantés seraient coupés et transformés en charbon à vendre sur le très lucratif marché du charbon de la capitale du pays, Kinshasa. Les premières années, avant que la canopée ne se ferme, la vente du manioc planté sous les acacias serait une source supplémentaire de revenus. Le propriétaire du projet, une société dénommée Novacel, espérait que ces trois activités – la vente de charbon, de manioc et de crédits carbone – produirait assez d'argent pour que le projet puisse couvrir ses frais, rembourser les prêts et replanter les arbres qui



auraient été coupés pour faire du charbon. (3) Pour Novacel, la promesse de replanter ces arbres rend le charbon « durable ».

La replantation est nécessaire aussi parce que le projet vend des crédits carbone au Fonds BioCarbone de la Banque mondiale et à d'autres. (4) Ces crédits carbone sont une promesse : le projet Ibi-Batéké plante des arbres qui séquestrent du carbone et qui ne pourraient pas être plantés sans l'argent que rapporte la vente des crédits en question. Cela permet aux investisseurs du Fonds BioCarbone, comme Sumitomo Chemicals ou Tokyo Electric Power Co., deux sociétés japonaises qui reçoivent des crédits carbone en échange de leur investissement, d'affirmer que leurs émissions ne portent pas atteinte au climat parce qu'ils ont payé pour que le projet Ibi-Batéké plante des arbres supplémentaires. Les experts du projet ont calculé que ces arbres vont absorber 54 511 tonnes de dioxyde de carbone par an pendant toute la durée du projet, autrement dit 2,4 millions de crédits carbone sur 30 ans. Ils affirment aussi que, sans le projet, les arbres n'auraient pas été plantés et le carbone n'aurait pas été stocké. Pour tenir la promesse de stocker ce carbone qui, autrement, serait resté dans l'atmosphère, les arbres coupés pour faire du charbon doivent être replantés.

Pourquoi ? Parce que, quand le charbon est brûlé, le carbone que les arbres avaient piégé est libéré à nouveau dans l'atmosphère. Or, l'acheteur des crédits carbone a payé le projet pour qu'il maintienne le carbone hors de l'atmosphère, afin de pouvoir en émettre davantage sans dépasser la limite qui lui a été fixée. Donc, pour tenir la promesse de compenser ces émissions produites quelque part dans un pays industrialisé par l'acheteur des crédits carbone, le projet doit replanter les arbres qui ont été transformés en charbon.

Le projet Ibi-Batéké a promis aussi d'affecter une partie des recettes de la vente des crédits carbone à des projets communautaires. « La communauté congolaise utilisera les revenus du carbone pour payer les études des enfants » : tel était le titre d'un communiqué de presse publié par la Banque mondiale en mars 2011, lorsque le Fonds BioCarbone a annoncé qu'il achèterait des crédits carbone au projet. (5)

### **Qui est derrière le projet de plantation d'arbres d'Ibi-Batéké ?**

Novacel est une entreprise privée créée par feu Paul Mushiete Mahamwe, ministre des Finances de la RDC pendant la présidence de Mobutu. L'entreprise appartient à ses trois enfants. Olivier Mushiete en est le directeur, et c'est lui qui lança le projet Ibi-Batéké en 1995. Bien qu'il habite en Belgique depuis longtemps, Olivier Mushiete se dit chef traditionnel des terres du projet, et plusieurs documents de la Banque mondiale présentent Novacel comme une société créée par « des autochtones de la région de Batéké ». Olivier Mushiete a créé aussi une organisation à but non lucratif, GI-Agro, qui gère pour Novacel les fonds alloués aux « projets de développement de la communauté ».

Olivier Mushiete et ses frères affirment avoir hérité de 22 000 hectares à la mort de leur père. Il aurait enregistré 8 000 hectares à son nom en tant que concession (bail emphytéotique). La terre louée à Novacel pour le projet de plantation d'arbres d'Ibi-Batéké fait partie de ces 8 000 hectares qu'Olivier Mushiete a transformés en propriété privée. Un rapport sur les droits fonciers concernant la zone du projet (6) dit que, de ce fait, « Olivier Mushiete est légalement le principal bénéficiaire de tous les revenus



générés par le projet Ibi-Batéké ». Le rapport signale aussi qu'en obtenant « la propriété légale des 8 000 hectares du projet, en plus d'avoir fait reconnaître par la Chefferie la propriété privée de ces terres, Olivier Mushiete semble avoir annulé dans les faits la possibilité que d'autres membres du clan les réclament en vertu du droit coutumier ». Le rapport ne dit pas s'il y a eu d'autres réclamations et ne dit pas non plus comment ont réagi ceux qui ont été privés de leurs droits sur ces terres. Les moyens par lesquels Paul Mushiete Mahamwe avait acquis ces terres est encore une question dont le rapport ne traite pas. Un autre rapport, sur les répercussions des puits de carbone du projet Ibi-Batéké sur les Pygmées, semble indiquer que le peuple pygmée a des droits coutumiers sur les terres que Mushiete Mahamwe s'est approprié. (7)

### **Qui a financé le projet ?**

Le Fonds BioCarbone fut l'un des premiers bailleurs de fonds du projet Ibi-Batéké. En plus de payer une avance pour les crédits carbone qu'il avait promis d'acheter, le Fonds fournit le soutien technique nécessaire pour enregistrer le projet en tant que projet MDP. Un rapport de la Banque mondiale affirme que c'est la présence du Fonds BioCarbone parmi les premiers investisseurs qui a poussé la société française Orbeo (une joint-venture entre la société chimique Rhodia et la banque française Société Générale qui, depuis, a été achetée par la société belge Solvay Energy Services) à payer une avance pour un volume de crédits carbone équivalent à celui du Fonds BioCarbone. Le Programme de l'ONU pour l'environnement, PNUE, prit en charge une partie des frais de préparation des documents nécessaires pour présenter un projet de compensation de carbone. Deux sociétés françaises, UMICORE du secteur minier et Suez du secteur énergétique, auraient approuvé des prêts sur 7 ans de 250 000 euros chacun (la vente du charbon était censée générer des revenus à partir de la 7<sup>e</sup> année, permettant alors le remboursement de ces prêts). Plusieurs rapports signalent aussi que deux particuliers ont investi un total de 550 000 euros dans le projet.

En 2012, le Fonds BioCarbone a considérablement réduit le nombre de crédits carbone qu'il allait acheter au projet Ibi-Batéké, et les 500 000 crédits annoncés sont devenus 80 000. La société française Orbeo a décidé de faire comme le Fonds BioCarbone et de n'acheter que 80 000 crédits également. Les crédits carbone qu'Orbeo et le Fonds BioCarbone ont payés 4 USD chacun devront être livrés en 2017. (8)

Bien que la Banque mondiale et Orbeo aient diminué le nombre de crédits à acheter, Novacel a eu accès à au moins 1,5 million USD de financement extérieur, plus le soutien technique et financier du PNUE et du Fonds BioCarbone pour la préparation des documents du projet et de la plantation. Pourtant, l'entreprise n'avait planté que 1 012,42 hectares en mai 2013, et depuis cette date aucune information sur la superficie plantée n'a été publiée.

Le projet d'Ibi-Batéké est enregistré comme projet MDP depuis 2011 mais aucun crédit carbone ne lui a été attribué à ce jour. En décembre 2016, la base de données du MDP ne donnait aucune indication sur la date d'une inspection prévue pour 2017. Sans cette inspection, le projet ne pourra délivrer de crédits carbone au Fonds BioCarbone à la fin de cette année.



### **Le propriétaire du projet Ibi-Batéké est ‘sous-capitalisé’ malgré les prêts généreux et les paiements en avance de la Banque mondiale**

Apparemment, le généreux financement initial mis à la disposition de Novacel n’était pas suffisant pour que l’entreprise puisse tenir sa promesse de reboiser près de 4 000 hectares avec des acacias, des eucalyptus et des pins. Un rapport d’évaluation du Fonds BioCarbone signale en 2015 : « Sous-capitalisée, NOVACEL a constamment des difficultés à financer ses activités, bien qu’elle ait bénéficié de prêts (Suez, Umicore) et de paiements à l’avance (BioCF, Orbeo) sur les crédits carbone à recevoir sur la période 2008-2017. Aujourd’hui, l’entreprise survit uniquement grâce à la vente de manioc (flocons, farine). De ce fait, seuls 1 012,42 hectares ont été plantés à ce jour depuis 2008, de sorte que, fin 2012, le résultat net (séquestration – émission de CO<sub>2</sub>) dans tout le projet est proche de zéro ».

Novacel se tourne de nouveau vers la Banque mondiale pour son sauvetage financier. Cette fois, l’entreprise espère pouvoir obtenir des fonds du Programme d’investissement forestier (FIP) de la Banque. Un rapport du Fonds BioCarbone de 2015 sur la situation de la mise en œuvre du projet d’Ibi-Batéké suggère que le ‘Projet de gestion améliorée des paysages boisés’ du FIP en RDC pourrait faire à Novacel un prêt additionnel. Ce prêt pourrait résoudre le problème auquel le Fonds BioCarbone risque de faire face fin 2017 si, après avoir dépensé tout l’argent reçu, Novacel n’a généré aucun crédit carbone.

Cependant, cela n’explique pas pourquoi le projet a besoin d’un nouveau prêt. Le Fonds BioCarbone a-t-il tellement sous-estimé le coût de la plantation d’arbres sur le plateau de Batéké que les prêts et l’argent avancé n’ont suffi que pour un quart de la plantation prévue ?

Les publications concernant le projet ne sont pas d’accord sur la contribution que la vente des crédits carbone est censée faire au projet. Un rapport dit qu’elle représenterait environ 30 % des recettes, que la vente de charbon en rapporterait 20 % et celle de manioc près de 45 % ; un autre attribue 1 % seulement des recettes à la vente de crédits carbone, 30 % au charbon et 68 % au manioc. Quant à la Banque mondiale, son matériel de divulgation décrit le projet d’Ibi-Batéké comme un projet de compensation de carbone, mais si la vente de crédits carbone ne représente qu’une part insignifiante des recettes n’est-il pas mensonger de le définir ainsi ?

D’autre part, le commerce du charbon à Kinshasa est très lucratif, et la demande de charbon y est forte. Le projet n’a-t-il pas encore vendu de charbon ? Ou bien la replantation des arbres qui ont été coupés pour faire du charbon n’est-elle pas une priorité au moment d’utiliser l’argent rapporté par la vente de ce produit ? Au Brésil, par exemple, lorsque l’État a arrêté les subventions aux activités de reboisement certaines sociétés de plantation ont recouru au marché du carbone du MDP pour les financer. Au lieu de mettre de côté les fonds nécessaires pour remplacer les eucalyptus vieillissants au bout de 21 ans, les entreprises ont préféré empocher les bénéfices pendant les 20 années où les arbres repoussaient après avoir été coupés. Au Brésil, des sociétés comme Plantar – elle aussi financée par le Fonds BioCarbone (10) – et Vallourec ont utilisé les recettes des crédits carbone pour financer le renouvellement de leurs plantations d’eucalyptus, en affirmant que sans cela elles devraient remplacer le charbon végétal par du charbon minéral dans leurs hauts-fourneaux (voir le [bulletin n° 163 du WRM](#) de février 2011). Vont-elles mettre de côté les fonds nécessaires pour replanter les eucalyptus quand cela



deviendra à nouveau nécessaire dans 21 ans ? Cela semble peu probable, comme il semble peu probable que Novacel réserve assez d'argent pour replanter les acacias sur le plateau de Batéké une fois qu'ils auront été coupés pour la dernière fois au bout des 30 années de vie du projet d'Ibi. Les effets négatifs du projet sur le climat en seront aggravés, parce que les crédits déjà vendus vont justifier une augmentation des émissions ailleurs, alors que ces émissions ne seront pas compensées si les arbres ne sont pas replantés.

**Les projets du Fonds BioCarbone tels que Plantar et Ibi-Batéké montrent que les plantations d'arbres comme puits de carbone sont une fausse solution des crises climatique et énergétique, et qu'elles sont mauvaises aussi pour les communautés.**

Or, l'Accord de Paris de l'ONU porte à multiplier ces fausses solutions. L'Accord de Paris et beaucoup d'autres plans d'action nationaux et régionaux pour le climat encouragent, directement ou indirectement, la plantation d'arbres pour la production de biomasse, et des fonds comme le Fonds BioCarbone continuent de présenter le marché du carbone comme un moyen de financer le reboisement. Pourtant, l'expérience des mouvements sociaux et des communautés touchées par les plantations industrielles montre que les projets de compensation de carbone sont une fausse solution et tendent à aggraver le problème.

Ainsi, le projet d'Ibi-Batéké a été un échec du point de vue climatique et financier. Il montre aussi pourquoi les projets de compensation d'émissions ont tendance à accroître les injustices historiques découlant du changement d'affectation des terres. Ibi-Batéké n'en est pas le seul exemple. (11) Le propriétaire de la société Novacel – créée par des membres de l'élite politique de l'époque de Mobutu – qui est derrière le projet a transformé en propriété privée des terres coutumières, après les avoir acquises dans des conditions suspectes. Les droits que d'autres membres du clan Ibi avaient sur ces terres ont été abolis. Le projet de plantation d'arbres d'Ibi-Batéké en RDC a été présenté comme un succès sans l'avoir jamais été.

- (1) Le sigle MDP désigne le Mécanisme de développement propre, un des trois programmes grâce auxquels l'accord international de l'ONU sur le climat, dénommé Protocole de Kyoto (1997), visait à promouvoir les marchés du carbone. Le MDP permet aux pays industrialisés et à leurs entreprises de dépasser leurs émissions de gaz à effet de serre en achetant des crédits carbone MDP. Ces crédits sont vendus moyennant la promesse (impossible à vérifier) que le projet en question a évité des émissions qui, autrement, seraient parvenues dans l'atmosphère. L'augmentation rapide des gaz à effet de serre est la cause principale du changement climatique.
- (2) Vous trouverez une courte description et des liens vers d'autres documents dans l'Atlas d'EJOLT sur la justice environnementale : <https://ejatlas.org/conflict/ibi-bateke-carbon-sink-plantation-drc>
- (3) Un autre document de la Banque mondiale, le Plan d'investissement du FIP pour la République démocratique du Congo, explique pourquoi le paiement des crédits carbone était si important pour le financement des plantations d'arbres : « Aux étapes initiales, les recettes du manioc permettent au projet de financer les frais de transaction mais non les frais d'investissement. C'est pourquoi le projet avait besoin d'obtenir de l'argent d'autres sources, ce qui était possible parce que les recettes escomptées des crédits carbone pouvaient servir de garantie ». P. 35, [https://www-cif.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/meeting-documents/fip\\_4\\_dcr\\_ip\\_0\\_0.pdf](https://www-cif.climateinvestmentfunds.org/sites/default/files/meeting-documents/fip_4_dcr_ip_0_0.pdf)
- (4) Le Fonds BioCarbone est un des fonds de la Banque mondiale créés début 2000 pour promouvoir les marchés mondiaux du carbone.
- (5) Communiqué de presse de la Banque mondiale, '*Congo community to use carbon payment to put kids through school*', 8 mars 2011.





- (6) Analyse des mécanismes institutionnels pour le partage des bénéfices de REDD+, publiée par l'USAID en 2012. [https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2016/09/USAID\\_Land\\_Tenure\\_Analysis\\_of\\_Institutional\\_Mechanisms\\_for\\_Sharing\\_REDD\\_Benefits\\_Case\\_Studies.pdf](https://www.land-links.org/wp-content/uploads/2016/09/USAID_Land_Tenure_Analysis_of_Institutional_Mechanisms_for_Sharing_REDD_Benefits_Case_Studies.pdf)
- (7) 'The Impacts of the "Carbon Sinks of Ibi-Batéké Project on the Indigenous Pygmies of the Democratic Republic of the Congo', Adrien Sinafasi Makelo, <http://no-redd.com/wp-content/uploads/2015/09/Ibi-Bateke-REDD-type-servitude-Case-Studies1-2.pdf>, p. 45 et suivantes.
- (8) Avant qu'un projet puisse vendre des crédits carbone, deux sociétés d'audit (payées par le projet) doivent inspecter la zone. Le premier audit est celui de validation. Seuls les projets validés peuvent être enregistrés comme projets MDP. La validation confirme que les documents du projet sont conformes aux normes du MDP et que les estimations concernant la réduction d'émissions sont crédibles (la brochure [10 alertes sur REDD à l'intention des communautés](#) explique pourquoi ces estimations ne sont pas vérifiables et font que la compensation de carbone soit une fausse solution de la crise climatique). Le deuxième audit est celui de la vérification. Les inspecteurs comparent les réductions estimées dans le rapport de validation aux réductions réelles obtenues et décident combien de crédits carbone peut vendre le projet. Le projet d'Ibi-Batéké a été validé mais l'audit de vérification n'a pas encore eu lieu. Par conséquent, il n'a pas encore de crédits carbone à vendre ou à remettre au Fonds BioCarbone et à ceux qui les ont payés à l'avance en 2011.
- (9) Rapport de mai 2015 sur la situation et les résultats du Fonds BioCarbone. <http://documents.worldbank.org/curated/en/355501468233080724/pdf/ISR-Disclosable-P096414-05-26-2015-1432640393642.pdf>
- (10) Liste des projets auxquels le Fonds BioCarbone a acheté des crédits carbone : <https://wbcarbonfinance.org/Router.cfm?Page=BioCF&FID=9708&ItemID=9708&ft=ProjectsT2>
- (11) Dans l'article 'Roots of Inequity' de Susan Chomba et d'autres vous trouverez un exemple des raisons pour lesquelles le projet REDD+ de Kasigau au Kenya renforce l'injustice historique de la distribution de terres.

## LES ACTIONS EN COURS

### Belgique: le Mouvement pour la libération des champs prend des mesures contre les arbres GM



À la fin du sommet climatique de Marrakech, en décembre 2016, 20 activistes du *Mouvement pour la libération des champs* ont planté un « **permis de coupe** » sur un champ de peupliers GM appartenant à l'Institut flamand de biotechnologie. Ce permis symbolique a été octroyé à la ministre flamande chargée de la politique climatique. La ministre est tristement célèbre pour avoir déclaré, à propos de la gestion des forêts, que « les arbres ont toujours eu pour fonction d'être coupés ». Les activistes l'ont donc encouragée à couper les arbres GM du champ en question. Voir <https://stopgetrees.org/field-liberation-movement-takes-action-ge-trees-belgium/> (en anglais seulement).



## Brésil : des terres pour produire des vivres et non de la pâte pour l'exportation



Dans l'État brésilien d'Espirito Santo, le Mouvement des paysans sans terre MST est en train d'occuper quelque 400 hectares que la société papetière Fibria (anciennement Aracruz Celulose) s'est appropriés. 190 familles y ont déjà installé un campement et commencé à préparer la terre pour cultiver des produits alimentaires sans pesticides. Pour en savoir plus, voir <http://www.mst.org.br/2017/01/13/mst-ocupa-area-apropriada-indevidamente-pela-fibria-em-aracruz-es.html> (en portugais

seulement).

## Chile: nouvelle vague de feux de forêt. Les organisations chiliennes demandent la fin de la politique nationale et des instruments qui ont été créés pour favoriser le développement des plantations d'arbres



Le modèle de foresterie monoculture de pins et d'eucalyptus à grande échelle a causé, en plus d'autres impacts, la crise des incendies qui se fait sentir dans la région centre-sud du pays.

Pour plus d'informations, voir <http://olca.cl/articulo/nota.php?id=106668>

## Campagne de signatures



L'ONU a déclaré le 21 mars 'Journée internationale des forêts'. Nous profiterons de cette occasion pour rappeler à la FAO qu'elle doit changer d'urgence sa définition de forêt, afin que l'industrie ne puisse plus s'en servir pour affirmer que ses plantations en régime de monoculture sont des forêts. Nous espérons qu'un jour, même la FAO acceptera que les plantations d'arbres ne sont pas des forêts et qu'elle changera sa définition trompeuse. Si vous n'avez pas encore signé la lettre nous vous prions de le faire et de faire circuler les liens

suivants pour que d'autres le fassent :

En français : <http://wrm.org.uy/fr/toutes-les-campagnes/souscrivez-la-lettre-qui-exhorte-la-fao-a-revoir-sa-definition-de-foret/>



## RECOMMANDATIONS



**Déclaration internationale : Nos terres valent plus que du carbone.** L'Accord de Paris entérine le principe de la compensation pour faire face à la crise climatique. La compensation n'implique pas que les émissions doivent baisser effectivement, mais que les émissions et les absorptions doivent se compenser entre elles. Cette approche a déjà été appliquée en se servant des forêts avec le très controversé mécanisme REDD+, et vise aujourd'hui de façon grandissante les terres agricoles. Du fait que l'Accord de

Paris se centre sur la compensation et non sur la réduction, l'agriculture devient un objet comptable permettant de poursuivre et même d'augmenter les émissions. <https://viacampesina.org/fr/index.php/actions-et-nements-mainmenu-26/changements-climatiques-et-agrocarburants-mainmenu-71/1408-cop-22-nos-terres-valent-plus-que-leur-carbone>



**Déclaration internationale :** Déclaration de Marrakech contre le sommet des fausses solutions et pour un avenir juste et durable pour tous les peuples. Pour des solutions réelles pour préserver l'équilibre environnemental et reconnaître la justice climatique.

<https://viacampesina.org/fr/index.php/actions-et-nements-mainmenu-26/changements-climatiques-et-agrocarburants-mainmenu-71/1432-cop-22-contre-le-sommet-des-fausses-solutions-pour-un-futur-durable-et-equitable-pour-les-peuples>



**Déclaration internationale : la bioénergie à grande échelle doit être exclue de la définition d'énergie renouvelable.** Février 2016. L'UE est en train de provoquer la prolifération mondiale de l'utilisation industrielle de la bioénergie, et le développement rapide d'un commerce mondial des biocarburants et de la bioénergie à base de bois. L'UE est déjà fortement responsable des crises du climat et de la biodiversité que traverse la planète. L'affectation de davantage de terres à la production de bioénergie à partir de la

prémisse erronée que cela contribue à protéger le climat ne peut qu'accroître l'empreinte écologique de l'UE, déjà inacceptable. Voir aussi le rapport *Bioenergy Out: Why bioenergy should not be included in the next EU Renewable Energy Directive*.

La déclaration (en anglais) : <http://www.biofuelwatch.org.uk/wp-content/uploads/BioenergyOut-Declaration-3.pdf>

En espagnol : <https://www.salvalaselva.org/noticias/7063/la-bioenergia-a-gran-escala-debe-excluirse-de-la-definicion-de-energia-renovable>

Le rapport (en anglais seulement) : <http://www.biofuelwatch.org.uk/files/EU-Bioenergy-Briefing2.pdf>



**Rapport : ‘Refroidir la planète : les communautés en première ligne mènent la lutte.** Témoignages de la Convergence globale des luttes pour la terre et l’eau’. Les petits producteurs et les consommateurs d’aliments – les communautés les plus affectées – sont confrontés à l’accaparement croissant des terres et aux violations systématiques des droits de l’homme. En outre, les populations concernées sont victimes de phénomènes climatiques extrêmes de plus en plus fréquents et des répercussions du changement

climatique – ainsi que de l’incapacité des gouvernements à adopter de vraies solutions concertées. Le contrôle et l’accès des peuples à la terre et à l’eau sont essentiels pour la paix, pour enrayer le changement climatique et pour garantir les droits fondamentaux de l’homme et une vie digne pour tous, signale le rapport.

[https://viacampesina.org/downloads/pdf/fr/Cooling\\_the\\_Planet-FR.pdf](https://viacampesina.org/downloads/pdf/fr/Cooling_the_Planet-FR.pdf)

## Publications du WRM



**Rapport : ‘Industrial Tree Plantations Invading Eastern and Southern Africa’.** Les facteurs déterminants de l’expansion des plantations industrielles d’arbres dans 11 pays de l’Est et du Sud de l’Afrique : Malawi, Mozambique, Zambie et Zimbabwe ; Kenya, Tanzanie et Ouganda ; Afrique du Sud, Swaziland et Lesotho ; Madagascar. La publication analyse les causes probables et les conséquences de cette expansion pour les populations locales confrontées aux sociétés de plantation qui cherchent des sols fertiles. Le rapport donne aussi des

exemples de communautés qui ont déjà subi l’invasion de leurs terres et de leurs vies par les plantations industrielles d’arbres.

En anglais : <http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2016/10/2016-10-Plantations-in-ES-Africa-TW-WRM-med-screen.pdf>. Le rapport sera bientôt publié aussi en portugais et en swahili.



**Document d’information : ‘Impactos en el agua de las plantaciones industriales de árboles’.** Quand les communautés dénoncent la pénurie d’eau qu’elles subissent à cause des plantations industrielles d’arbres, les preuves empiriques qu’elles présentent sont souvent discréditées et ridiculisées en public par les défenseurs de ces plantations, qui affirment que ces réclamations n’ont aucune base scientifique. Ce document combine les preuves empiriques qui découlent de l’expérience de la population et les preuves apportées par des

chercheurs occidentaux qui renforcent ce que les communautés savent déjà et disent depuis longtemps à propos des effets des grandes plantations industrielles sur les réserves d’eau. Disponible en espagnol seulement : <http://wrm.org.uy/wp-content/uploads/2016/10/Impactos-en-el-agua-de-las-plantaciones-industriales-de-%C3%A1rboles-1.pdf>



## **Inscrivez-vous au Bulletin du WRM**

<http://wrm.us9.list-manage1.com/subscribe?u=f91b651f7fecdf835b57dc11d&id=a9afd536a6>

**Le Bulletin cherche à appuyer et à soutenir les combats des  
peuples qui défendent leurs forêts et leurs territoires.  
L'inscription est absolument gratuite.**

### **Bulletin du Mouvement Mondial pour les Forêts (WRM)**

Ce bulletin est également disponible en anglais, espagnol et portugais

Rédacteur en chef: Winfridus Overbeek

Editeur responsable: Joanna Cabello

Appui éditorial: Elizabeth Díaz, Jutta Kill, Flavio Pazos, Teresa Perez

### **Secrétariat International du WRM**

Avenue General María Paz 1615 bureau 3. CP 11400, Montevideo, Uruguay

Tel/fax: +598 26056943

wrm@wrm.org.uy - <http://wrm.org.uy/fr/>